

Le Pour et le Contre



ABONNEMENT
Six mois..... 250 fr.
Le numéro : 12 fr.
Chèque postal : 172-90 Paris

JOURNAL FINANCIER
PARAISANT LE VENDREDI

178, rue Montmartre — Paris (2^e)
Téléph. : GUT. 17-63
Bureau à Lyon : 3, rue Président-Carnot
Téléph. : FRAN 14-91

VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1946

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF : J. DE SAINT-ALBIN
Secrétaire général de rédaction : M. BOUTTIER

SOIXANTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 38

AVIS AUX ABONNÉS

Nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement est expiré de ne pas attendre davantage pour nous adresser le montant de son renouvellement, soit 250 fr., en joignant l'une des dernières bandes. Ils s'éviteront ainsi les frais de recouvrement postal, devenus très onéreux.

Rappelons qu'il n'est pas accepté d'abonnements de plus de six mois. Tous les abonnements partent du début du mois.

SOMMAIRE

Recouvrements budgétaires.
PERSPECTIVES ECONOMIQUES.
REVUE DE LA SEMAINE.
Mines d'or et valeurs sud-africaines.
A Londres.
A New-York.
Chronique de Bruxelles.
Chronique du Centre : Lyonnaise de Navigation et de Remorquage. — Brasserie Georges. — Bar Américain.
LA PETITE INDUSTRIE CHIMIQUE. — LES VALEURS DE PARFUMERIE ET DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES : Coty. — Antoine Chiris. — Bertrand Frères. — Parfumerie et Savonnerie Gilot. — Usines Chimiques des Laboratoires Français.
VIE DES SOCIÉTÉS.
Crédit Français. — Fluviale de Transport et de Remorquage. — Petrofina. — Marcel Sebin. — Constructions Générales et Travaux Publics. — Vermandoise de Sucreries.
Indices généraux des cours des valeurs.
BIBLIOGRAPHIE : Annuaire Financier.
Bulletin des Annonces Légales.
Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change et de la Chambre des Courtiers en Valeurs.
Droits de souscription et d'attribution.
Cours des actions nouvelles et promesses d'actions.
Hors cote.
A Marseille.
A Toulouse.
A Genève.
A Montréal.
Coupons.
BILANS : Banque de France. — Crédit Industriel et Commercial. — Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie.
ANNONCES : Fives-Lille.

Recouvrements budgétaires

Les recouvrements budgétaires ont une allure très satisfaisante. Voici les résultats des six premiers mois de 1946 comparés à ceux du premier semestre 1945 (en milliers de francs) :

	Six premiers mois 1945	Six premiers mois 1946
Contributions directes.....	21.610.444	33.116.189
Enregistrement.....	4.915.448	11.909.503
Timbre.....	1.377.313	1.911.248
Opérations de Bourse.....	139.061	304.350
Revenu capitaux mob.....	2.525.476	3.786.549
Impôt de solidarité.....	>	21.156.141
Douanes.....	1.214.246	4.394.511
Contributions indirectes.....	3.487.601	7.103.475
Taxe chiffre d'affaires.....	15.890.178	44.046.014
Taxe transactions.....	7.419.049	18.721.085
Monopole poudres.....	102.982	282.842
Taxes indirectes spéciales.....	14.439	>
Sucres et saccharine.....	885.782	>
Exploitations industrielles.....	27.924	93.376
Revenu domaine.....	2.216.549	4.658.283
Produits divers.....	4.631.899	18.945.680
Total.....	66.458.451	170.429.246
Prod. recouvr. Algérie.....	45.979	77.877
Total général.....	66.504.430	170.507.123

L'augmentation est de 164 milliards environ, soit 156 %. Elle porte sur tous les postes de façon plus ou moins sensible. La taxe sur le chiffre d'affaires et celle sur les transactions reflètent l'amélioration de notre situation économique et la hausse des prix. La première accuse une plus-value de plus de 28 milliards et la seconde de près de 11 milliards et demi. Les produits des contributions directes enregistrent d'autre part une plus-value de 11 milliards et demi et ceux de l'enregistrement de près de 7 milliards. L'impôt sur les opérations de Bourse a plus que doublé, passant de 139 à 304 millions.

On notera également l'accroissement du rendement des produits divers, près de 14 milliards et demi.

L'impôt de solidarité nationale a produit 21.156 millions.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Au cours du premier semestre, l'économie française avait montré des signes de vitalité. De mois en mois, la production s'était développée ; dans toutes les branches, on avait enregistré une reprise très nette d'activité ; la sidérurgie, qui, en 1945, était demeurée en retard, avait fait de remarquables progrès et marchait de pair avec le reste de l'industrie. En juin dernier, les perspectives apparaissaient ainsi, sinon très brillantes, du moins satisfaisantes.

A l'heure actuelle, l'examen de la situation économique française ne laisse pas une impression aussi réconfortante. Dans de nombreux domaines, on note un arrêt de la progression et parfois une régression. En outre, un certain malaise règne dans l'industrie. La confiance est ébranlée et chacun s'interroge sur l'avenir.

Sans doute le ralentissement d'activité présentement observé est-il dû, en partie, aux congés payés qui ont entraîné un recul de la production. Celui-ci est momentané. A mesure que les entreprises rouvrent leurs portes, l'activité renaît et les fabrications reprennent leur ancien rythme.

Il ne semble pas cependant que de nouveaux et sensibles progrès doivent être enregistrés au cours des prochains mois. On constate des signes de lassitude, sinon d'essoufflement. Un palier est atteint et tout fait penser que, pendant un temps indéterminé, l'économie française marquera le pas.

Divers obstacles s'opposent actuellement à un nouvel essor de l'industrie. C'est tout d'abord l'élévation même des prix. Le pouvoir d'achat de la clientèle n'a pas monté aussi rapidement que le coût de la vie de la plupart des choses. Il y a un décalage qui oblige les consommateurs à se restreindre, surtout lorsqu'il s'agit d'articles qui ne présentent pas un caractère vital.

La pénurie de main-d'œuvre est un second obstacle. Elle est ressentie dans toutes les branches de l'activité économique. C'est elle qui arrête le développement de la production houillère. Elle entrave aussi la progression de la plupart des autres industries, surtout celles qui emploient des ouvriers spécialisés.

Ce défaut de main-d'œuvre constitue un « goulot d'étranglement » auquel il est, pour le moment, impossible de remédier. On ne pourra en atténuer les inconvénients que par une modernisation de l'outillage et une rationalisation des fabrications ; mais ce programme, pour être mené à bien, demande beaucoup d'argent et beaucoup de temps. Aucune amélioration ne peut donc intervenir à brève échéance.

L'économie française doit aussi rechercher les moyens de compenser les nouvelles charges résultant de la hausse des salaires imposée par l'Etat le 1^{er} juillet dernier. Le gouvernement s'oppose à ce qu'elles soient incorporées dans les prix. Les entreprises ont donc le choix entre la compression de leurs prix de revient ou la réduction de leur marge bénéficiaire.

Cette décision arbitraire des pouvoirs publics a ouvert une nouvelle phase dans notre évolution économique. Les producteurs pourront-ils s'adapter à ces nouvelles conditions de travail ? Ne seront-ils pas contraints de renoncer à toute activité ?

Cette seconde éventualité n'est pas à écarter, au moins pour certaines branches dont les profits sont actuellement trop faibles pour supporter de nouveaux frais généraux. Pour les entreprises plus favorisées, la tâche ne sera d'ailleurs pas facile, car si l'Etat impose aux maisons

privées de nouvelles charges de salaires sans les autoriser à majorer leurs prix de vente, il agit d'une toute autre manière pour ses propres affaires.

Dans les chemins de fer, il a haussé les tarifs de 35 % pour trouver une contrepartie à l'accroissement de ses dépenses. Dans l'industrie du gaz, aujourd'hui nationalisée, l'élévation des prix est de 70 %. Le coût des allumettes vient d'être augmenté de 100 %. Bientôt, les tarifs postaux — toujours à cause de l'élévation des salaires — subiront une majoration de 70 %.

A ces hausses s'ajoute le relèvement du prix de l'essence qui atteint 80 % et qui, comme celui des tarifs de chemins de fer, aggrave les charges de toute l'économie.

Tandis que l'Etat s'arroge ainsi le droit de couvrir les charges supplémentaires imposées aux entreprises nationalisées par les hausses de salaires, il interdit aux entreprises du secteur privé d'agir de la même façon.

Le Bulletin Officiel du Service des Prix précise, en effet, que le coût de la main-d'œuvre est obtenu en multipliant le temps réel et normal de fabrication de cet article par le salaire horaire local licite. Les taux des tarifs horaires locaux à retenir pour la détermination du prix de vente d'un article donné, ajoute le Bulletin Officiel, ne peuvent être que les taux licites en vigueur au 30 juin 1946.

La hausse intervenue le 1^{er} juillet dernier et qui atteint parfois plus de 30 % ne peut donc entrer en ligne de compte. On imagine sans peine quelle peut être la situation d'entreprises qui ont un grand nombre de salariés et dont les prix de vente ne peuvent actuellement dépasser le coefficient 4 ou 5 par rapport à 1938. Leur marge bénéficiaire est nécessairement très réduite et il leur sera impossible de supporter les nouvelles charges que l'Etat leur impose.

La plus grande incohérence règne ainsi dans la politique économique du gouvernement. Il proclame sans cesse qu'il faut développer la production et il prend des mesures qui ont pour résultat de la décourager. Il affirme que le secteur nationalisé sera placé dans les mêmes conditions que le secteur privé et il accorde au premier une liberté qu'il refuse au second.

La plus criante injustice inspire, d'ailleurs, ses décisions. Il s'acharne sur l'industrie privée qui travaille et produit. Mais il laisse le commerce, qui joue un rôle économique beaucoup moins essentiel, incorporer les hausses des transports dans ses prix de vente. Quant à l'agriculture, elle échappe pratiquement à tout contrôle.

A l'ingérence de l'Etat dans l'industrie privée s'ajoutera demain l'ingérence des Comités d'entreprise. La loi du 16 mai 1946 tendant à élargir les pouvoirs de ces organismes entre, en effet, en vigueur. Une circulaire ministérielle du 31 juillet 1946 vient d'en fixer les conditions d'application.

Désormais, le Comité d'entreprise devra être obligatoirement informé des bénéfices réalisés par l'entreprise et il pourra émettre des suggestions sur l'affectation à leur donner. Deux membres du Comité assisteront, obligatoirement, aux séances du Conseil d'administration. Ils participeront ainsi à la gestion de l'entreprise.

La loi oblige d'ailleurs la Direction à consulter le Comité d'entreprise pour toutes les questions intéressant la gestion et la marche générale de l'affaire, notamment pour l'établissement des programmes de fabrication, l'amélioration et le renouvellement de l'outillage, la composition des prix de revient et la fixation

des salaires. Les membres du Comité d'entreprise ne sont tenus à aucune discrétion, puisque la loi dispose que le secret professionnel n'est maintenu qu'en ce qui concerne les procédés de fabrication. Toute l'activité intérieure d'une société pourra donc donner lieu à des discussions sur la place publique si le Comité estime qu'elle est mal conduite, et tous les renseignements qu'il aura pu recueillir pourront être divulgués.

Cette extension donnée aux pouvoirs des Comités d'entreprise a motivé une protestation du Conseil National du Patronat. Ce dernier fait valoir avec raison que les nouvelles dispositions portent atteinte à l'autorité du chef d'entreprise. Elles suppriment l'unité de commandement indispensable à toute bonne gestion. Elles sont appelées à créer des points de friction avec les ouvriers, du fait que les questions de salaires feront désormais partie de la compétence des Comités.

Le Conseil National du Patronat souligne le grave danger de cette prétendue réforme qui, ajoute-t-il, risque d'apporter de telles perturbations dans le fonctionnement des entreprises que sa révision s'imposera à bref délai.

Mais les milieux responsables acceptent-ils de reconnaître leur erreur ? Pour remédier aux difficultés qui naîtront de l'application de la nouvelle loi, consentiront-ils à faire machine en arrière ? Ne chercheront-ils pas à masquer leurs facteurs en imaginant d'autres innovations qui aggraveront encore le mal ?

Ce qui est certain, c'est que la production, qui était en voie de développement, marquera un arrêt et peut-être une régression. On ne peut pas produire à perte ou sans marge bénéficiaire suffisante, surtout quand on demande aux chefs d'entreprises de moderniser leur outillage. Comme ils ne sont pas, le plus souvent, en mesure d'obtenir du crédit à long terme, ils ne peuvent remplacer leur matériel démodé que grâce aux bénéfices réalisés.

On ne peut pas produire avec efficacité si la Direction n'a pas les pouvoirs et l'autorité pour agir. L'intervention du Comité d'entreprise dans la gestion ne peut qu'alourdir celle-ci, même si les délégués ouvriers ne manifestent aucune mauvaise intention, car, quelle que soit leur bonne volonté, il est une chose qui leur manquera : la compétence. On ne s'improvise pas chef d'entreprise. C'est un métier qui s'apprend à la dure école de l'expérience et il exige non seulement des qualités de méthode et de décision, mais aussi une connaissance du marché qu'on ne peut acquérir que par une longue pratique des affaires.

REVUE DE LA SEMAINE

L'événement saillant de la semaine au point de vue boursier ne s'est pas produit à Paris, mais à New-York : c'est la brusque chute de Wall-Street. On peut épiloguer — et l'on ne s'en fait pas faute — des deux côtés de l'Atlantique aussi bien sur les causes profondes de la baisse que sur les circonstances qui ont pu déclencher le mouvement. Mais le fait est là. Il ne pouvait laisser le marché de Paris indifférent, pour des raisons d'ailleurs plus psychologiques que techniques en raison des impossibilités d'arbitrage entre les deux places.

D'humeur déjà assez morose depuis une quinzaine de jours, faible au début de la semaine, la Bourse de Paris a donc reflété par une baisse générale les dispositions du marché de New-York, mais la baisse n'a pas pris l'allure d'une fuite éperdue. A aucun moment il n'y a eu, cette semaine, dès que souffla, à New-York, le vent d'orage, de flots de réalisations, générateurs de panique. Il convient de remarquer en particulier, surtout jeudi, la résistance relative des valeurs étrangères.

En ce qui concerne leur éventuelle réquisition, rien de nouveau ces jours derniers,

FP 188

Le « Financial Times » avait annoncé à la fin de la semaine dernière l'ouverture de négociations entre Paris et Washington, en vue d'une opération de crédit reposant sur la réquisition de titres américains détenus par les Français. Ce bruit a fait l'objet d'un démenti officieux.

Au milieu des émotions que lui a données l'accès de mauvaise humeur de New-York, la Bourse n'a pas cessé de suivre avec une attention plus sceptique qu'angoissée l'évolution de notre politique intérieure.

Après des débats qui ont révélé entre les membres du parti une communauté de vues comparable à celle qui existe entre les membres du gouvernement triparti, le Congrès socialiste s'est clos, comme il convenait, par une « notion de synthèse » votée à l'unanimité. Ainsi se trouve momentanément écarté pour le parti le risque d'une scission et pour le gouvernement celui d'une immédiate dislocation. Mais ce sursis ne résoud pas le problème, car il ne fait que prolonger la période d'incertitude au cours de laquelle le gouvernement, divisé contre lui-même, ne peut, ou n'ose, prendre les mesures qui s'imposeraient pour restaurer dans la paix sociale reconquise la vie économique du pays.

Les chiffres impressionnants contenus dans le collectif de septembre — 67 milliards 1/2 de crédits supplémentaires — suffiraient cependant à démontrer à qui l'ignorerait encore l'urgence d'une politique économique sans laquelle seraient vouées à l'insuccès toutes les tentatives faites pour améliorer notre situation financière.

Industriels et commerçants ont actuellement un gros effort à fournir pour remettre leurs trésoreries en harmonie avec leurs besoins.

Il leur faut poursuivre la réparation des dommages de guerre sans trop compter sur l'aide de l'Etat, en tout cas sur son aide immédiate qui leur est parcimonieusement mesurée. L'outillage, qui trop souvent était déjà quelque peu désuet avant la guerre, a été surmené, insuffisamment entretenu; sa modernisation s'impose, parfois dans le cadre de vastes programmes impliquant des regroupements de forces productives. La reconstitution des stocks, qui ne fait que s'amorcer, absorbe des sommes bien supérieures aux provisions déjà constituées à cet effet.

Pour couvrir tous ces besoins financiers, les sociétés ont maintenant des marges bénéficiaires trop restreintes — quand même elles en ont encore — par la politique des prix pratiquée par le gouvernement et à laquelle nous faisons allusion plus haut, pour pouvoir recourir largement à la méthode d'autofinancement qui a fait la force de l'industrie française. Il leur faut multiplier les appels au crédit sous forme d'augmentations de capital et de placements d'obligations.

Sans les accueillir avec enthousiasme, les capitalistes ne font pas trop grise mine à ces opérations. Le marché des droits de souscription est relativement soutenu. Les emprunts, qui se font d'ailleurs à des conditions chaque jour plus onéreuses pour le débiteur, sont couverts plus aisément que ceux des collectivités publiques. Les sociétés ne demandent pas pour ces opérations l'aide directe des pouvoirs publics. Il leur suffirait que ceux-ci ne viennent pas, par une action malencontreuse, contrarier leurs efforts. L'épargne montrerait plus d'empressement à participer aux augmentations de capital si elle était assurée que la prospérité d'une entreprise ne la condamnera plus à une nationalisation spoliatrice, à souscrire des obligations, si au lieu de proclamer la nécessité de la stabilité monétaire, on prenait les mesures qui permettraient effectivement de la maintenir.

ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Alors que les billets en circulation avaient précédemment diminué, la situation de fin de mois au 29 août marque, à 633.326 millions, une recrudescence de 12.622 millions des émissions fiduciaires de la Banque de France; 5.400 millions d'avances à l'Etat, 3.629 millions de retraits aux comptes particuliers, 968 millions d'augmentation au portefeuille commercial qui s'élève à 61.656 millions, chiffre jamais atteint, 692 millions aux comptes courants postaux, 373 millions aux avances sur titres et à trente jours sont les éléments qui ont concouru à l'augmentation de la circulation. Les autres chapitres de la situation sont sans variation notable.

L'obligation Banque de France s'est avancée de 6.580 à 6.590. M. Denais, député, a déposé son projet demandant la révision de l'indemnité appliquée à l'ancienne action. Dans son exposé des motifs, il considère que certains éléments de l'actif n'ont pas été décomptés à leur valeur, que d'autres ont été retranchés, mais qu'appréciation et retranchements effectués, la valeur nette ressortait à 44.500 fr. Il demande donc la révision du chiffre de 28.028 fr. qui a été arbitrairement retenu.

La Banque de l'Algérie, dont les actionnaires attendent d'être fixés sur les conditions de rachat de leurs titres, ne donne plus lieu à négociation. La situation au 31 mai se totalise par 46.926.505.784 fr.

dont 32.762.868.170 fr. pour les billets en circulation. Le portefeuille s'élève à 23.859 millions, les avances à l'Etat à 14.080 millions. L'action de la Banque de l'Indochine, se conformant à l'allure générale du marché, recule de 8.600 à 8.000; la Banque de l'Afrique Occidentale, qui tiendra son assemblée le 21 novembre, de 2.810 à 2.590; la Banque de la Réunion, de 5.840 à 5.700.

L'action Banque d'Etat du Maroc se traite hors cote à 37.050, alors qu'elle est demandée à 42.000 à la Bourse de Casablanca. La durée de la Société, primitivement fixée à quarante ans, et qui expirait à la fin de cette année, est prolongée de vingt ans, soit jusqu'au 31 décembre 1966.

Le Crédit Foncier de France, qui était passé de 5.825 à 6.225, recule dans d'assez fortes proportions à 6.030. La loi de 1922 a fixé la proportion de 1 à 50 entre le fonds social et le montant des obligations en circulation. Avec un capital qui a été porté en 1940 de 375 à 500 millions par prélèvement sur les réserves, la proportion est toujours respectée, mais en raison du développement des opérations, ce capital sera bientôt insuffisant et son réaménagement devra être envisagé avant longtemps.

Avec un minimum de transactions, le groupe bancaire, toujours négligé, s'est solidarisé au fléchissement du marché et la baisse sur les cours de huitaine est plus ou moins accusée. La Banque de Paris clôture à 1.215 contre 1.285, la Banque de l'Union Parisienne à 768 contre 800. Les offres d'acheteurs en bénéfice font revenir le Crédit Commercial de 2.100 à 1.932. Il y a lieu cependant de mentionner que le Crédit Industriel et Commercial à 980, l'Union Européenne à 1.599, la Banque Transatlantique à 810, l'Union des Mines à 595 se sont soustraits à la tendance générale du groupe. Si la Compagnie Algérienne est revenue de 1.630 à 1.552, le Crédit Algérien fait preuve de fermeté à 4.825.

La Financière Française et Coloniale a eu un marché moins actif. La Banque Hypothécaire Franco-Argentine clôture à 3.150 après 3.460; de son côté, la Caisse Générale des Prêts Fonciers revient à 2.690 contre 2.780.

Le Crédit Foncier Colonial, dont nous étudierons les comptes de 1945, s'avance de 507 à 520. La situation au 30 juin 1946, comparée à celle du 31 mars dernier, marque une progression des comptes courants créditeurs de 219 à 550 millions, du portefeuille-effets de 421 à 635 millions et du portefeuille-titres de 93 à 132 millions. Les comptes de chèques et bons à échéance ont, dans le même temps, baissé de 273 à 167 millions.

Le Crédit Foncier de l'Indochine est à un cours d'attente à 765. Les comptes des exercices 1944 et 1945 vont être prochainement soumis aux actionnaires. La répartition statutaire de 6 0/0, soit 15 fr. par action, serait envisagée; pour 1943 il avait été réparti 17 fr. 45. Le Crédit Foncier de l'Ouest-Africain, qui tiendra son assemblée le 24 courant, est offert à 1.770 contre 1.800.

La Banque des Pays de l'Europe Centrale avait opéré un redressement justifié au delà de 600; l'ordinaire clôture à 598 et la privilégiée à 570.

Parmi les banques étrangères, tenue satisfaisante de la Banque Ottomane à 2.950; le Crédit Foncier de Santa-Fé revient à 4.300 après avoir touché 4.500.

Les promesses de parts des banques françaises nationalisées continuent à évoluer dans d'étroites limites. Le Crédit Lyonnais à 1.785, la Société Générale à 1.865, le Comptoir d'Escompte à 1.767, la B.N.C.I. à 965.

ASSURANCES

Les promesses de parts des Compagnies nationalisées sont des plus calmes et varient d'un ou deux francs quand elles donnent lieu à négociation; les actions des autres Compagnies d'assurances ont un marché plus actif sans pour cela donner lieu à d'importants écarts de cours.

L'Abeille-Incendie revient de 911 à 905, la Foncière-Vie s'avance à 709, la Foncière-Transports de 1.040 à 1.079, la Métropole de 495 à 550.

A signaler cependant le fléchissement de la Providence-Incendie de 2.845 à 2.540; par contre, la Confiance-Vie, qui était demandée à 1.655, s'est négociée à 1.899 pour revenir à 1.800.

La France-Incendie s'est avancée à 1.335 pour l'action ancienne et à 1.200 pour l'action nouvelle; la France-Accidents demandée à 530. La branche incendie a réalisé en 1945 un bénéfice net de 5.727.538 fr., ramené à 4.555.948 fr. par déduction de la perte antérieure. Le dividende a été fixé à 30 fr. par action ancienne et à 17 fr. 50 par action nouvelle. Pour la branche accidents, le bénéfice net a été de 255.928 fr., formant avec le report antérieur un disponible de 748.081 fr. Dividende de 15 fr. La dissolution éventuelle de la branche accidents et son absorption par la branche incendie a été décidée par l'assemblée extraordinaire du 29 août. La France-Incendie portera en conséquence son capital de 40 millions à 45.814.500 fr. par création de 11.629 actions nouvelles de 500 fr. qui seront réparties à

raison d'une action France-Incendie pour deux actions France-Accidents.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Les titres de nos chemins de fer ne présentent, dans l'ensemble, aucune variation; nous en avons indiqué les raisons. Parmi les lignes départementales, les Régionaux des Bouches-du-Rhône sont offerts à 270 contre 300; parmi les lignes africaines, l'Est-Algérien est offert à 375 et l'action des Chemins de Fer du Maroc s'infléchit de 1.749 à 1.600; la jouissance est offerte à 1.520 contre 1.785. Les Chemins de Fer de l'Indochine et du Yunnan, qui étaient avant la guerre dans une situation prospère, restent dans leurs bas cours à 760.

Les annuités Lérouville-Sedan et Orléans-Châlons ont détaché leur coupon le 2 courant.

Un arrêté du Ministre des Travaux publics et des Transports vient d'instituer une commission qui est chargée de procéder à l'étude d'un projet de réorganisation et de coordination des transports en commun dans la région parisienne. Ce projet intéresse le Métropolitain et les lignes d'autobus pour l'exploitation desquels on envisagerait la création d'une régie des transports et d'un office permettant une politique commune du trafic et des tarifs. L'action du Métropolitain se retrouve sans changement à 1.050.

L'action des Chemins de Fer Portugais, qui s'est avancée cette année de 200 à 705, n'a qu'un marché intermittent aux environs de 700. L'exploitation du réseau se heurte à de grosses difficultés dans l'approvisionnement en charbon; on y a pallié par la réduction des parcours, l'utilisation du bois et la mise en service de locomotives à mazout. L'exercice 1945 s'est soldé par un bénéfice de 65.803 esc. (contre 74.064 en 1944), qui a été reporté à nouveau. Aucune répartition depuis 1911.

Les actions de la Canadian Pacific Railway, qui ont été d'une grande fermeté depuis le début de l'année, semblent s'essouffler si l'on compare les cours actuels aux plus hauts cours atteints :

	Pl. bas	Pl. haut	Actuel
Unités	1.575	1.972	1.670
Coup. de 5.....	1.706	2.200	1.880
— de 20.....	1.570	1.940	1.640
— de 25.....	1.580	1.960	1.630

Il faut dire que depuis l'exercice 1943, qui a été le plus prospère, les résultats sont en nette régression, et le président a souligné à la dernière assemblée que l'exploitation devenait de plus en plus ingrate. La Compagnie, qui avait repris ses répartitions en 1943 avec un dividende de 2 0/0, a distribué 5 0/0 aux actions ordinaires et 4 0/0 aux actions privilégiées pour 1945. Il n'est pas certain que cette répartition pourra être maintenue pour 1946. Rappelons que le paiement d'un dividende de 50 cents (2 0/0) est annoncé pour le 1^{er} octobre aux actions ordinaires.

Les Transports Automobiles Industriels et Commerciaux ne manquent pas d'attrait à 1.295. Les ateliers ont repris une grande activité, tant pour la remise en état du matériel social que pour celui des filiales et de la clientèle particulière. La Société Générale de Transports Départementaux, filiale, s'efforce de son côté de reprendre la place qu'elle occupait pour l'exploitation de ses réseaux; de son côté, la Compagnie Générale Transaharienne, autre filiale, a surmonté les difficultés de la période de guerre et s'emploie à développer ses lignes, notamment en A. O. F.

Les Automobiles Postales sont sans marché. L'assemblée du 28 août a approuvé les comptes de l'exercice 1943-1944, qui se soldent sans profits ni pertes.

CANAUX, PORTS ET NAVIGATION

Les fluctuations du Suez ont été relativement peu importantes cette semaine et il se retrouve à des cours voisins de ceux du 29 août, à quelques centaines de francs plus bas en général. Ainsi l'action de capital à 48.350 contre 48.700, la jouissance à 38.500 contre 38.900. La part de fondateur et la part civile sont également plus faibles à 37.675 et 14.025. Les obligations 3 0/0, bien qu'elles aient détaché un coupon le 2 septembre, sont en léger progrès à 13.500 La 5 0/0, au contraire, abandonne 300 fr. à 14.250. Rien n'a été changé au mode de paiement du coupon des obligations, les droits des porteurs étant réservés, jusqu'à ce qu'intervienne une décision définitive. Les recettes du canal continuent de progresser. Elles se sont élevées, pour le mois d'août 1946, à £ 1.019.300, contre £ 973.000 en juillet et £ 806.500 en août 1945.

La fermeté des Docks du Havre ne se dément pas. Après avoir été demandés à 7.000, ils sont traités à 7.250, la jouissance cependant revenant à 6.000, après 6.300. Situation inchangée pour les Docks de Rouen, toujours demandés à 2.350. Les Magasins Généraux de Paris se tassent à 6.050 après 6.300.

Le Port de Beyrouth témoigne quelque faiblesse à 9.260, venant de 9.350. Une

assemblée se réunirait fin octobre pour examiner les comptes des exercices arriérés. Les apports de la Société à la Compagnie Générale du Levant seraient rémunérés par 23.500 actions de 100-francs à créer de cette Compagnie. Le Port du Rosario, dont nous avons précisé la situation dans le dernier numéro, abandonne du terrain à 15.900 après 16.300.

Une certaine agitation règne dans le monde maritime. Les marins et agents du service général du port de Bordeaux ont adopté un ordre du jour réclamant le retour à la convention collective de 1936 et condamnant la convention internationale maritime, dont nous avons parlé dans nos précédents numéros. Ils la qualifient de régression sociale sans exemple dans la marine marchande.

Les valeurs de navigation sont en général plus faibles, sans que les écarts en bourse soient prononcés. Les Chargeurs Réunis abandonnent nettement le cours rond de 5.000 à 4.725 après 4.950, la part rétrogradant à 6.800 venant de 7.400. Le Sud-Atlantique s'effrite à 575 après 629. Les Messageries Maritimes maintiennent en grande partie le terrain gagné à 1.180. Les assemblées extraordinaires et spéciales qui devaient se tenir le 30 août ont été reportées au 23 septembre. La Compagnie Transatlantique est légèrement mieux à 430 l'action. La part est immobile à 379. On annonce en même temps que la « Liberté » effectuera le 12 janvier son premier voyage sur New-York et que le président Truman a autorisé la vente comme ferraille de la « Normandie ». L'un ne compense pas l'autre, encore qu'une indemnité ait été accordée au gouvernement français par le gouvernement américain pour la perte de notre grand paquebot.

Les Transports Maritimes à Vapeur ont dû céder à l'ambiance générale du marché et reviennent à 5.925 contre 6.500. La Navigation Mixte réagit en sens inverse et gagne du terrain à 2.560.

La Fluviale de Transport et de Remorquage, sur laquelle nous donner quelques indications à la « Vie des Sociétés », se maintient fermement au-dessus de 5.000 à 5.200. La Générale de Navigation s'immobilise autour de 950. Les valeurs indochinoises, Chalandage et Remorquage, ainsi que les Messageries Fluviales de l'Indochine, sont sans grand changement.

ELECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

Les titres des affaires nationalisées d'électricité ou de gaz, appelés à se transformer en obligations productives d'un intérêt minimum de 3 0/0, auquel viendra s'ajouter un intérêt complémentaire variable selon les recettes de ventes, n'attirent pas l'attention. Rappelons que cependant ils n'ont pas perdu encore leur individualité puisque les entreprises nationalisées doivent encore tenir une assemblée appelée à statuer sur les comptes de la période courue entre la clôture du précédent exercice et la date du transfert, d'autre part, et que certaines d'entre elles pourront se faire rétroceder une partie de l'actif et en continuer l'exploitation, à la faveur de la constitution d'une société nouvelle.

Quelques-unes des affaires d'électricité qui n'ont pas été nationalisées parce qu'elles exploitent hors de la France métropolitaine, font l'objet d'un marché assez animé.

L'Algérienne d'Eclairage repart à 435, l'Energie Electrique du Maroc à 5.400. La Marocaine de Distribution résiste près de 2.400 à l'approche de l'assemblée du 25 septembre, à laquelle le Conseil demandera l'autorisation d'émettre un emprunt. L'Electricité de l'Ouest Africain passe de 2.550 à 2.500. L'Electricité de Madagascar abandonne quelque terrain à 2.750, venant de 2.970. L'Electricité de Beyrouth est ramené de 3.450 à 3.300.

En Indochine, la Compagnie des Eaux et Electricité de l'Indochine, dont les actions de capital sont soutenues près de 1.250, possède à Saïgon une centrale principale à vapeur de 30.000 km., qui alimente l'agglomération Saïgon-Cholon et les villes du Nord de la Cochinchine.

L'Indochinoise d'Electricité, elle, exploite les concessions d'Hanoi et de Haiphong et a consacré depuis 1930 une bonne partie de ses soins à l'électrification du delta du Tonkin. Son action de capital valait à peu près 1.100 ces jours derniers. Les Eaux et Electricité d'Annam, qui ne se traitent que hors cote, se tiennent un peu au-dessus de 400.

L'action des Câbles Télégraphiques se replie de 1.430 à 1.350. La Compagnie Générale de T.S.F. a été ramené de 1.795 à 1.760, à la veille de l'ouverture de la période de souscription à l'augmentation de capital annoncée. Depuis le 5 septembre, la Société porte son capital de 275 à 385 millions, par l'émission de 220.000 actions de 500 fr. réservées aux actionnaires actuels, au prix de 560 fr., jouissance 1^{er} juin 1946, à raison de deux nouvelles pour cinq anciennes. A l'assemblée extraordinaire, convoquée pour le 27 septembre, le Conseil demandera, rappelons-le, une nouvelle marge d'émission et proposera de fixer au 31 décembre, au lieu du 31 mai, la clôture

de l'exercice commencé le 1^{er} juillet. Ex-droit, l'action s'échange à 1.300; le droit est offert à 280.

Parmi ses filiales, la Française Radio-électrique, entreprise de construction de matériel, augmente aussi son capital. L'action ex-droit vaut 185 et le droit 27. Radio-France se redresse de 1.355 à 1.400, la part restant calme près de 330. Par la nature de son activité, la Société pourrait être menacée si les partisans des nationalisations reprenaient l'offensive.

L'Eclairage, Chauffage et Forme Motrice (Gaz Banlieue) effleure 1.350.

La Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain, qu'un arrêté publié au « Bulletin Municipal » du 30 août autorise à relever ses tarifs, se tient près de 650 l'action première série. Ce n'est pas un prix excessif.

PRODUITS CHIMIQUES

Les valeurs de produits chimiques ont, dans l'ensemble, été résistantes. On ne pouvait en attendre davantage, en cette semaine caractérisée par une baisse générale.

Saint-Gobain s'allège de quelques francs à 3.615. La promesse d'action reste plus attrayante près de 3.350. La Société Chimique de la Grande-Paroisse, à l'approche de son assemblée extraordinaire du 10 septembre, revient de 5.915 à 5.800 avant d'être offerte à 5.600.

Kuhlmann s'effrite à 2.150, en attendant que se précisent les conditions du doublement du capital auquel il sera procédé d'ici quelques semaines. Les Superphosphates du Maroc se redressent de 25.500 à 25.700 l'action, la part de 9.000 à 9.700, cours supérieur à la valeur que lui assignent les conditions prévues d'échange; aussi ce dernier titre est-il finalement offert à 9.300. C'est au 1^{er} octobre qu'est remise l'assemblée des porteurs de ces derniers titres. L'échange se ferait sur la base de trois parts pour une action.

Les Engrais d'Auby, qui avaient glissé à 1.450 la semaine dernière, sont ramenés à 1.400. Le droit de souscription à l'augmentation de capital clôture à 520; il s'exerce à raison d'une action nouvelle à 750 fr. pour une ancienne. Ce cours fait donc ressortir le prix de revient de l'action nouvelle, pour l'acquéreur de droit, au prix attrayant de 1.270 fr. environ. Les Produits Organo-Chimiques s'avancent au cours rond de 1.950. L'assemblée extraordinaire prévue pour le 2 septembre, a dû être, faute de quorum, reportée au 29 septembre.

Rhône-Poulenc abandonne quelques francs à 2.020. Ludwik Spies, sa filiale polonaise, qui était demandée à 230 l'unité, la semaine dernière, n'a pas encore reparu à la cote; par toute coupure, elle vaut 220.

La Compagnie Richer (Grandel et Cie), qui espère remettre d'ici peu en marche son usine d'acide sulfurique d'Aubervilliers, plonge de 2.489 à 2.100, mais termine demandée à 2.225. Le bénéfice de l'exercice 1945, s'élevant à 63.518 fr., ne permet pas encore la répartition d'un dividende. L'assemblée se tiendra le 25 septembre.

Au groupe de la peinture, le Ripolin, qui s'était élané le mois dernier au-dessus de 26.000, est revenu, près de 23.500, à des positions un peu plus faciles à défendre. Georget effleure le cours rond de 3.000 puis revient à 2.875. Les Etablissements Lory sont recherchés près de 7.600.

Hésitation de l'Air Liquide près de 1.650 l'action et 17.500 la part. L'Oxygène et Acétylène d'Extrême-Orient n'est pas dépourvue de résistance près de 2.200.

Le prix de l'aluminium de première fusion en lingots vient d'être porté de 43 fr. 06 à 61 fr. 21. Cette décision intéresse Péchiney, qui est l'un des principaux producteurs d'aluminium. Le titre se raffermi à 2.050. L'Electrochimie (Ugine) est ramenée de 1.495 à 1.440.

Au groupe de la parfumerie, Coty, qui ne distribuera pas encore de dividende pour le dernier exercice, s'immobilise à 2.700. Chiris se replie de 1.500 à 1.425. L'exercice 1945 lui a laissé des bénéfices nettement supérieurs aux précédents.

Bertrand Frères, dont les 10.625 actions nouvelles de 300 fr. sont depuis lundi négociables sous la même rubrique que les anciennes, perd un large terrain à 7.550 l'action; la part se maintient à 1.850. On trouvera plus loin une étude sur ces affaires.

Les Salins du Midi qui, en dépit de leur raison sociale, exploitent aussi un beau domaine viticole, reviennent finalement de 4.300 à 4.165. Les Salines de l'Est, au contraire, s'affaiblissent à 1.470. L'exercice 1945 se soldera sans profit ni perte, alors que la précédente année avait laissé une perte de 422.151 fr.

Les Salines de Djibouti perdent à peu près 150 fr. à 1.740. Les promesses d'actions, désormais négociables, sont plus attrayantes encore à 1.640.

Les Salins du Cap-Vert se retrouvent un peu au-dessous de 400.

Montecatini n'est toujours pas coté à Paris. La production des pyrites pendant les quatre premiers mois de 1946 s'est élevée au même chiffre que pendant toute

l'année 1945. Pour l'ensemble du groupe, sur 139 unités productrices avant guerre, 106 fonctionnent actuellement avec une production moyenne de 50 0/0, par rapport à l'avant guerre. Le personnel compte 47.000 ouvriers et employés contre 57.000 en 1938.

Kali Sainte-Thérèse s'allège d'une centaine de francs à 2.525. Le titre devrait valoir mieux si l'industrie de la potasse, très concentrée, n'était pas de celles qui mettent périodiquement en cause les partisans des nationalisations.

Les Phosphates Tunisiens, qui seront sans doute en mesure de présenter d'ici quelques semaines à leurs actionnaires le bilan, réévalué, au 31 décembre 1945, se défendent à 872. D'après l'« Agence Economique », la Dalmatienne, à laquelle les Phosphates Tunisiens et Bozel-Maletra ont été intéressés jusqu'en 1942, aurait retrouvé ses installations presque intactes et fonctionnerait au ralenti. Les Phosphates de Constantine se tiennent près du cours rond de 2.600. Le quorum n'a pas été atteint par l'assemblée qui devait, le 3 septembre, tripler le capital par incorporation de la réserve de réévaluation et distribution de deux actions gratuites pour une ancienne.

MÉTALLURGIE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Les statistiques officielles révèlent, dans l'ensemble, un accroissement de la production française de minerais de fer. Si la production marchande de juin — 1.290.638 tonnes — est légèrement inférieure à celle de mai, qui avait effleuré 1.374.000 tonnes, elle se tient sensiblement au-dessus de celle réalisée il y a quelques mois; il en est de même pour les livraisons aux usines françaises. Quant aux stocks, ils se reconstituent peu à peu, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous (en tonnes) :

	Produit. marchande	Livraisons aux usines françaises	Stocks en fin de mois
Décembre 1945...	968.243	455.575	5.541.017
Janvier 1946...	1.154.347	553.996	5.791.534
Février 1946...	1.150.537	491.647	6.196.359
Mars 1946.....	1.295.832	547.207	6.520.062
Avril 1946.....	1.280.895	560.751	6.830.513
Mai 1946.....	1.373.966	671.859	7.112.675
Juin 1946.....	1.290.638	642.276	7.138.493

Mais nous sommes loin encore du chiffre de 1938, où la production annuelle atteignait en moyenne 2.765.000 tonnes avec un effectif d'ouvriers de 30.600, tombé en juin dernier à 21.781.

Tandis que se poursuit le placement de son emprunt 4 0/0 de 300 millions, dont nous avons énoncé les conditions il y a huit jours, Schneider et Cie, en légère baisse, est refoulée à 5.650. Micheville, qui se prépare à doubler son capital par répartition d'actions gratuites, se replie de 4.250 à 3.950.

Commentry-Fourchambault, action de capital, qui était offert à 1.615 la semaine dernière, a trouvé preneur à 1.550; la jouissance s'est élevée de 1.015 à 1.050. Jusqu'au 19 octobre, la Société porte son capital de 104 millions à 187.200.000 fr. par la création de 332.800 actions de 250 fr. réservées aux actionnaires actuels, au prix de 325 fr., à raison de quatre nouvelles pour cinq anciennes. Le droit s'effrite à 890. Le prix de revient de l'action nouvelle à 1.440 seulement environ. Firminy se replie de 1.531 à 1.501. D'ailleurs, il est probable que l'exercice 1945, dont les comptes seront présentés d'ici quelques semaines aux actionnaires, se soldera, comme le précédent, sans profits ni pertes.

Parmi les valeurs de constructions navales qui ont à faire un gros effort pour la remise en état de leurs moyens de production, les Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët) reculent au-dessous de 2.800. Les actionnaires ont tenu le 4 septembre l'assemblée appelée à approuver les comptes de l'exercice 1945, dont nous avons publié un aperçu le 23 août. Ils ont fixé le dividende à 30 fr. par action ancienne et à 17 fr. 50 par action nouvelle, payables le 7 septembre. Ils ont aussi habilité le Conseil à émettre, en une ou plusieurs fois, pour 400 millions d'obligations et de bons. Le carnet de commandes est garni pour plusieurs années. Il s'élève à 4 milliards de francs environ. En outre, les bureaux d'études établissent les plans d'un grand paquebot pour l'Atlantique Nord. Réunis le même jour en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont autorisé le Conseil à porter le capital de 150 à 500 millions, par incorporation de réserves ou souscription en numéraire.

Les Chantiers de la Loire se défendent près du cours rond de 1.950. Les Forges et Chantiers de la Gironde, qui travaillent en liaison avec Schneider, reculent de 5.100 à 5.000. Les Forges et Chantiers de la Méditerranée perdent quelque terrain à 2.175. C'est le 15 septembre que doit se clore la période de souscription à l'augmentation du capital, porté de 78.808.000 fr. à 157 millions 616.000 fr. par la création, au prix de 650 fr., de 157.616.000 actions de 500 fr. réservées aux actionnaires actuels à raison d'une pour une. Le droit est ramené à 1.470. L'action nouvelle est revenue ainsi à un prix inférieur à celui de l'ancienne, ce qui est normal. Hors cote, les Chantiers

Navals de Caen valent à peu près 275 l'action tant ancienne que nouvelle.

Les constructeurs de matériel de chemin de fer qui, malgré la concurrence étrangère, ont leur carnet de commandes abondamment garni pour la reconstitution du parc de matériel de la S.N.C.F., se sont mis en vedette cette semaine.

La Française de Matériel de Chemin de Fer reprend de 2.930 à 2.975; la Franco-Belge faiblit à 18.600. La Construction de Locomotives s'avance posément de 2.300 à 2.350. Fives-Lille progresse un peu de 2.300 à 2.390. La Société procède au placement d'un emprunt de 200 millions représenté par des obligations de 5.000 fr., du type 4 1/4 0/0, remboursables en trente ans. Du 13 septembre au 14 octobre, elle portera son capital de 200 à 400 millions par la création, au prix de 550 fr., de 400.000 actions de 500 fr., réservées titre pour titre aux actionnaires actuels. Ultérieurement, le capital sera élevé à 600 millions par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites (une pour deux). Le bénéfice net de l'exercice 1945, qui sera présenté à l'assemblée du 29 octobre, ressort à 22.863.152 fr., après affectation d'une cinquantaine de millions aux réserves et provisions. Le dividende sera de 32 fr. 50.

Les Etablissements Arbel perdent un peu plus de 200 fr. à 3.770, après l'assimilation, le 2 septembre, des actions nouvelles aux anciennes. Les Freins Westinghouse s'élançent de 5.000 à 5.200. Les promesses d'actions, négociables depuis lundi, restent en arrière à 4.500. La Précision Moderne se tient un peu au-dessus de 400. L'échange des parts contre des actions, décidé par l'assemblée du 5 décembre 1945, vient de commencer: il se fait sur la base de trois parts, coupon 12 attaché, pour deux actions, coupon 46 attaché.

La Société Alsacienne de Constructions Mécaniques se replie tout près de 3.100. Les actionnaires tiendront, le 17 septembre, une assemblée à laquelle seront soumis les comptes de la période courue du 1^{er} septembre 1940 au 30 septembre 1945. La Société n'ayant recouvré la gestion de ses usines d'Alsace que tardivement — le 1^{er} janvier 1945 pour celle de Mulhouse, le 1^{er} mars 1945 pour celle de Graffenstaden — cette période se solde pour elle par une perte globale de 11.007.260 fr., amortie d'ailleurs par un prélèvement sur le report antérieur ainsi ramené à 3.821.990 fr. Le bilan, partiellement réévalué, comporte une réserve de réévaluation de 526.878.096 fr. La Thomson-Houston s'attarde un peu au-dessus de 750. Le Conseil appelle pour le 15 octobre les trois quarts restant à verser — 187 fr. 50 — sur les 800.000 actions nouvelles. L'Alstom se défend aisément à 960. Les Ateliers de Constructions Electriques de Jeumont sont résistants près de 1.150 l'action et 6.200 la part. Leur sœur belge, les Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi, qui ne fait plus à Paris l'objet de négociations, sort qu'elle partage avec les autres valeurs belges, se traite, à Bruxelles, aux environs de 1.650, le franc belge valant lui-même à peu près 2 fr. 70.

Les Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz perdent quelque terrain à 1.820 et 1.355 les deux catégories d'actions. La Compagnie Générale de Constructions de Fours, qui émet un emprunt 4 0/0 de 30 millions, fait un pas en arrière de 2.021 à 1.900. La Continentale pour la Fabrication des Compteurs, mieux disposée, passe de 684 à 705.

Au groupe de l'automobile, Citroën faiblit de 3.950 à 3.650 l'action « B », de 4.000 à 3.650 l'action « A », tandis que les parts restent fermes près de 600. Du 9 septembre au 12 octobre, la Société va porter son capital de 210 à 420 millions, par la création, au prix de 620 fr., de 420.000 actions « B » de 500 fr., réservées, titre pour titre, aux actionnaires de toutes catégories. Les Automobiles Peugeot qui, d'après l'« Agence Economique », envisageraient de procéder d'ici peu à une augmentation de capital d'une cinquantaine de millions, reviennent, après une hausse éphémère, à 1.765. Hispano-Suiza, sur le marché des courtiers, faiblit à 4.175 contre 4.500 l'action, 2.935 contre 3.290 la part.

La Française de Constructions Mécaniques se retrouve sans changement à 1.274. La grève qui avait éclaté à l'une de ses usines, pour des raisons d'ordre principalement politique, a été de courte durée.

Marcel Sebini hésite près de 1.450. On trouvera plus loin l'essentiel des comptes du dernier exercice.

Bardin, Renard et Couche, petite affaire bien menée, spécialisée dans la fabrication des valves de chambres à air, s'immobilise à 2.750. Le Conseil vient de faire des publications préliminaires à la répartition d'actions gratuites (une pour une) par prélèvement sur les réserves, décidée par l'Assemblée extraordinaire du 8 mai 1946. Le capital sera ainsi porté de 7.200.000 fr. à 14 millions 400.000 fr. et divisé en 144.000 actions, dont 24.000 actions de jouissance. Ducellier, dont on espère un bilan bénéficiaire pour l'exercice 1945, s'avance de 1.250 à 1.325, après une pointe à 1.350. La Magnétos R.B. ne s'écarte guère de 800. Granoux progresse à 420. Cette modeste affaire marseillaise porte son capital de 3 à 9 millions, par la

création, au prix de 110 fr., de 60.000 actions de 100 fr. réservées aux actionnaires actuels à raison de deux pour une. Le droit vaut à peu près 430.

Le Matériel Agricole et Industriel, tombé d'abord au-dessous de 1.500, se redresse à 1.545. Les Ateliers de Constructions Mécaniques de Vierzon, qui trouve des débouchés faciles à leur activité dans la fabrication de matériel agricole, particulièrement de presses à paille, sont soutenus près de 435. Les Chaudronneries Industrielles de Bezons sont fermes aux environs immédiats de 900.

La Marocaine de Construction Métallique, échangée pour la dernière fois à 5.700, a été offerte à 5.300. Simac, sur laquelle nous donnions il y a huit jours quelques indications, vaut, hors cote, à peu près 325.

Les Acieries du Chili, qui avaient perdu du terrain, de 33.550 à 32.100 l'action, de 8.100 à 7.950 la part, esquissent un mouvement de défense à 32.475 et 8.050 respectivement. Les coupons correspondants aux dividendes arriérés ont été détachés le 6 août. Il s'agit pour l'action des coupons 11 à 16 (dividendes 1940 à 1945 inclus), d'ensemble 4.938 fr. 91 au nominatif et 4.213 fr. 69 au porteur; pour la part des coupons 22 à 27, d'ensemble 1.053 fr. 43 et 864 fr. 34 respectivement.

Au groupe des entreprises transformatrices de métaux, la Compagnie Française des Métaux, qui avait été ramenée à 4.100 il y a huit jours, continue à faiblir, à 4.000. Les Tréfileries du Havre ne s'écartent guère de 2.160. Ce sont deux affaires bien menées. L'Affinage des Métaux se replie de 2.155 à 2.055.

A Bruxelles, Ougrée s'échange autour de 1.550 fr. b. On espère que les bénéfices de l'exercice 1945-1946, clos le 30 juin, permettront d'achever l'amortissement du déficit antérieur et de faire ressortir un léger solde créditeur.

MINES MÉTALLIQUES

On a pu craindre un renouvellement de la grève en Rhodésie. La situation n'est pas encore complètement éclaircie. La Rhodesian Anglo American n'en est pas moins demandée à 620 venant de 540. La Roan Antelope témoigne de bonnes dispositions à 305. Tanganyika reproduit ses cours précédents à 280.

Le Rio Tinto maintient ses positions à des cours un peu au-dessus de ceux de la semaine dernière. Tharsis est ferme à 625, alors que les Pyrites de Huelva continuent de s'effriter à 3.100.

Penarroya fait preuve de maussaderie à 1.085. Aguilas montre au contraire de l'allant et s'avance à 228. Les transactions en Anglo French Teapampa ont recommencé le 2 septembre en coulisse, la Compagnie ayant remis à l'établissement chargé du service financier des documents permettant d'établir la bonne origine des titres. C'est une société anonyme anglaise qui exploite des minerais argentifères au Pérou et qui possède une participation dans une mine de molybdène au Mexique. L'action de 10 sh. est demandée à 400 après 380.

Comme nous le pensions, la part Minière du Congo en appelle de sa faiblesse et progresse à 6.450, alors que l'action perd du terrain à 680. L'assemblée des actionnaires se réunira vraisemblablement en octobre, pour la première fois depuis 1941. Les comptes de cinq exercices de 1940 jusqu'à 1945 exclus lui seront soumis. Rien n'en a encore été communiqué. On sait seulement que la Société, dont l'activité était restée normale pendant la guerre, a vendu sa production aux Alliés. L'achèvement, depuis la libération, du chemin de fer à voie étroite, qui relie les gisements de M'Faouti à la ligne Congo-Océan, facilite les livraisons qui vont maintenant reprendre régulièrement, après une assez longue interruption. Un premier bateau a quitté Pointe-Noire, ces jours derniers, avec un chargement de 1.300 tonnes de minerai de plomb de M'Faouti.

On attend toujours une déclaration du ministère des Fournitures britannique relative aux nouveaux prix de l'étain. Les producteurs de Nigérie se trouvent en ce moment avantagés par rapport aux producteurs malais. L'action Tekkah va de l'avant à 5.615, après avoir dépassé un moment 6.000. Par contre, la part se tasse à 16.300 contre 17.500. Kinta montre peu d'allant et s'effrite à 5.000 après 5.125, la jouissance étant également un peu de terrain à 4.875. Tavoy Tin est demandé en hausse à 140 venant de 112.

La reprise rapide de la cadence des livraisons des mines de fer nord-africaines reste momentanément sans influence sur Mokta-el-Hadid, qui revient à 19.560 l'action de capital et 18.560 la jouissance contre 20.900 et 19.850 tandis que Ouenza, après avoir atteint le cours rond de 6.000, termine en progrès sur la semaine dernière à 5.850, pendant que la part témoigne de quelque lassitude à 27.500. Djebel-Djerissa fait montre de bonnes dispositions à 5.800 l'action de capital et 5.500 la jouissance.

Les Mines d'Anderny-Chevillon cèdent encore un peu de terrain à 3.095 l'action et 6.650 la part.

CHARBONNAGES

Il y a vraiment bien peu de chose à dire des charbonnages pour qui la nationalisation a été un arrêt de mort, au point de vue boursier tout au moins. Leurs cours ne sont même plus affichés pendant la séance, ce qui est bien une marque de leur déchéance. Les légers déplacements de cours de la semaine écoulée se sont faits en baisse pour la plupart, conformément à la tendance générale du marché.

Ainsi Aniche perd une quinzaine de francs à 1.050, Blanzv revient à 2.025 après 2.050, Carmaux à 1.200 au lieu de 1.211. Carvin, à 1.900, abandonne une vingtaine de francs. L'Escarpelle est en recul un peu plus prononcé à 2.255 venant de 2.350.

Albi continue à décliner et se maintient à peine au-dessus de 800 à 801 et 805 l'action, la part glissant à 1.330 après 1.420.

Dong-Trieu marque un mouvement de recul à 335 l'action et à 5.475 la part contre 361 et 5.925, tandis que les Charbonnages du Tonkin se tassent simplement à 2.675 venant de 2.755. Along et Dong-Dang, qui s'étaient avancés à 128, sont offerts à 123.

Djerada est négligé, le dernier cours coté étant de 9.700 pour l'action et 20.150 pour la part contre 10.900 et 21.500.

Sosnowice se replie décidément au-dessous de 700, étant offert à 670. Héraclée, à 676 contre 640, témoigne de bonnes dispositions.

VALEURS DE PÉTROLE

La Française des Pétroles, tout en sacrifiant à la tendance générale, ne manque pas de fermeté à 3.200. Péchelbron qui s'était distingué par une brillante avance à 1.220 venant de 1.040, est offert à 1.160. La Société a obtenu l'autorisation de procéder aux réparations complètes des installations de stockage et de raffinerie de Saint-Nazaire ainsi que de procéder à l'extension de l'usine.

La Standard Française des Pétroles rétrograde aux environs de 3.000.

La Raffinerie de Pétrole du Nord est mieux à 350 après 340, bien impressionnée par l'annonce de la réévaluation du bilan qui sera vraisemblablement soumis aux actionnaires dans le courant de novembre. La reconstruction de la raffinerie de Saint-Pol-sur-Mer, complètement détruite en 1940, a été étudiée par les Services du Plan. Sa capacité serait portée de 500.000 à 900.000 tonnes et la mise en route pourrait s'effectuer en 1949. Il faut maintenant que le Ministère de la Reconstruction donne son accord.

Lille-Bonnières et Colombes est ferme aux environs de 2.800, soutenu par la perspective d'un bilan réévalué, qui sera présenté à l'assemblée convoquée pour le 26 septembre, en même temps que les comptes de l'exercice au 31 mars 1946.

Les Huiles de Pétroles qui étaient inscrites sous trois rubriques différentes en Coulisse se sont désormais en une seule. Elles abandonnent du terrain à 1.670 contre 1.800. Le droit à une action gratuite pour quatre anciennes est en recul à 385 après 425.

La Société Française Industrielle et Commerciale des Pétroles (Malopolska) est cotée à 102 l'action A, à 525 l'action C, tandis que la part progresse à 410 après 390. En vertu d'une décision prise par l'assemblée extraordinaire du 25 mars dernier, le capital est porté de 211.600.000 à 300.000.000 par l'émission au pair de 176.800 actions nouvelles à raison de deux parts pour cinq anciennes, à libérer du quart à la souscription. La souscription sera ouverte du 9 septembre au 9 octobre. Les porteurs actuels ont droit à une action nouvelle pour douze actions A ou trois actions B ou C et à une action nouvelle pour trois parts. L'augmentation de capital une fois réalisée, il sera créé 70.720 parts bénéficiaires qui seront attribuées aux souscripteurs d'actions nouvelles à raison de deux parts pour cinq actions souscrites.

Les pétroles roumains ont fait l'objet de discussion à la Conférence de la Paix. Ils sont livrés à l'U. R. S. S. au titre des réparations au prix intérieur roumain, qui est très inférieur au prix mondial, ce qui lèse les sociétés dans lesquelles sont investis des capitaux étrangers, anglo-saxons et français. L'Union Sud-Africaine a demandé que les prix fussent relevés suffisamment pour assurer aux sociétés roumaines un rendement normal. La discussion a été ajournée, les délégués de la Yougoslavie et de l'Ukraine soutenant que cette proposition constituait une intrusion dans la politique intérieure d'un pays. Il faut souhaiter que la question soit reprise. Elle intéresse directement les porteurs français de valeurs roumaines.

La Royal Dutch est toujours absente de la cote. On ne sait encore quand les transactions reprendront. Les conditions dans lesquelles les porteurs français pourront recevoir les actions de bonus délivrées à titre de dividende n'ont pas non plus été encore fixées. Le recensement des valeurs néerlandaises détenues par des Français est en cours. C'est aux banques, dans lesquelles les titres ont dû obligatoirement être déposés, à procéder aux opérations nécessaires.

Quant aux titres perdus, le délai pour leur déclaration est expiré depuis le 31 août. Mais l'Association Nationale des Porteurs Français de Valeurs Mobilières, 22, boulevard de Courcelles, Paris, accepte encore les déclarations des porteurs en retard et les transmet en Hollande, sans garanties évidemment. Ceux-ci peuvent donc entrer directement en rapport avec l'Association.

Pétrofina n'est pas davantage cotée à Paris. Nous donnons à la « Vie des Sociétés » un compte rendu de l'assemblée qui vient de se tenir à Bruxelles.

La Canadian Eagle est en recul à 618 la coupure de 5 contre 641, la Mexican maintenant ses positions à 252. La Shell abandonne une centaine de francs à 1.865, la Franco-Wyoming s'effritant à 1.825 après 1.840.

CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

Aucune amélioration, bien au contraire, ne peut cette semaine être enregistrée objectivement dans les faits relatifs aux colonies. Le silence dans lequel dorment les conférences n'avance aucunement les questions de l'heure, même si leur solution n'est pas spéciale à la France. Les problèmes qui se posent n'ont que faiblement trait à la production même, car les renseignements recueillis prouvent que l'initiative n'est pas morte, en dépit des difficultés, chez les planteurs, les colons ou les forestiers. Les ruptures d'unité au sein de chaque colonie et dans l'ensemble de l'Empire proviennent des notions sociales plus ou moins comprises et surtout mal interprétées, ainsi que des revendications de libertés politiques de minorités plus conscientes de droits que de devoirs à l'égard des collectivités. Du même coup, les capitaux désertent et les valeurs accusent dans l'ensemble une baisse notable.

La production des plantations de Mimot pour le mois d'août s'est élevée à 184.000 kilos de caoutchouc sec dont 37.000 kg. de deuxième qualité. L'action, qui a perdu 100 fr. pendant le mois d'août, se raffermi autour de 800 fr. cette semaine. La part, soucieuse de son annulation prochaine, perd des points à chaque Bourse et se traite à 1.785 contre 2.040.

L'assemblée ordinaire de Thanh-Tuy-Ha, tenue le 3 septembre, a approuvé les comptes des exercices 1942 à 1945 qui se soldent globalement par un bénéfice net de 8.071.474 fr. En outre, une assemblée extraordinaire tenue le même jour a autorisé le Conseil à augmenter le capital de 3 millions 311.800 fr. à 10 millions par incorporation de réserves, puis à procéder ultérieurement à une augmentation par voie de numéraire pour un montant de 6.623.600 fr. L'action, qui s'était déprimée le 13 août en revenant à 2.100, remonte régulièrement depuis et reste accessible à 2.850, en prévision des opérations ci-dessus indiquées. Le marché des 1/10 de part marque également une tendance à la hausse à 1.849 contre 1.820. Les cours dépassent, avec une certaine stabilité, ceux cotés le mois dernier.

Aux Caoutchoucs du Donai, les travaux effectués depuis fin février, date à laquelle les plantations se sont trouvées libérées, ont permis la reprise des saignées sur une échelle réduite. Les comptes de l'exercice 1944 seront soumis à une assemblée convoquée pour le courant du mois d'octobre. Le Conseil proposera vraisemblablement de reporter à nouveau le solde bénéficiaire en raison de l'effort à réaliser pour la remise en état des plantations. Venant de 928 en juin, l'action est ferme à 725 contre 735 le 3 septembre.

L'action des Hauts-Plateaux Indochinois reste mieux soutenue depuis trois mois. Le titre clôture à 2.975 contre 3.000 le 29 août. L'action Cultures d'Extrême-Orient est résistante à 567. La part s'effrite avec un marché très irrégulier. Venant de 1.998 début juillet, elle traîne près de 1.700. L'action Mékong rejoint progressivement son cours de juin en se tassant à 1.415. La part enregistre une baisse plus sensible à 10.000 contre 13.550 au plus haut, début juillet. Seules l'action et la part Caukoï dérogent à ce mouvement de baisse et marquent encore une progression par rapport à leur cours du mois dernier. L'action est à 2.330 contre 2.000 au plus bas; la part, descendue à 3.800, est offerte à 4.200. La part Xuan-Loe poursuit sa baisse à 6.500 contre 6.730 le 29 août et 6.995 il y a quinze jours. L'action fléchit également à 1.875 contre 2.000.

Une déclaration récente du Comité International du Caoutchouc vient de préciser que, la Grande-Bretagne allant obtenir suffisamment de caoutchouc naturel de ses Dominions, des contingents supplémentaires pour les deux derniers trimestres de 1946 pourraient être accordés à tous les pays qui en feraient la demande.

Bien que la production des manufacturiers soit en constante augmentation comme l'indiquent les chiffres que nous avons donnés vendredi dernier, une certaine irrégularité règne sur ces titres. Michelin demeure plus ferme à 13.100 après avoir atteint 14.500 en août. Hutchinson, descendu à 15.100 dans la dernière quinzaine, venant de 17.950, termine à 10.550 ex-droit. Bogner-Burnet conserve un marché régulier, qui en fait une valeur stable à l'écart des hausses spectaculaires des autres titres, malgré son

fléchissement à 2.725 par rapport à son cours moyen de 3.000. Dunlop se tasse à 3.000 en clôture contre 3.011. Bergougan est refoulé à 4.930 contre 5.200.

Le Maroc enregistre lui aussi l'écho amorti des manifestations du monde arabe par ses nationalistes de Karaouine et les revendications plus tapageuses d'un impropre essai communiste; pourtant son activité économique, bien que prudente en raison de ces horizons politiques, se précise et s'oriente.

D'abondants capitaux, un temps attirés par l'espoir d'échapper ainsi aux vicissitudes du franc métropolitain, commencent à s'investir dans des créations de Sociétés nouvelles surtout à caractère industriel. Comme en témoignent les chiffres du premier semestre de cette année, les opérations intéressant les Sociétés anonymes et à responsabilité limitée portent sur 1.284 millions, dont 512 millions répartis entre 99 augmentations de capital, contre 221 millions seulement pour la période correspondante de 1945 avec 32 augmentations de capital pour 115 millions.

L'imminente session du Comité de l'Afrique du Nord ne manquera pas d'apporter, dans la mesure où les conférences officielles reflètent les réalités, des précisions sur l'orientation du Protectorat et ses possibilités.

Un signe favorable est cependant déjà fourni par l'annonce que la liberté du commerce avec les Etats-Unis va prochainement être rendue au secteur privé à l'exception du pétrole, du sucre, des huiles et du charbon dont les achats continueront à être réservés à la mission officielle.

Tandis qu'à l'Office de compensation de Casablanca un mouvement général de hausse persiste par un excédent de demandes sur les offres pour deux tiers environ des cotations, les valeurs inscrites à Paris accusent un mouvement de baisse assez prononcé depuis le début du mois d'août.

La Générale des Colonies, très soutenue en juillet à 2.410, connaît maintenant une dépression amortie par étapes de 30 fr. et oscille autour d'un nouveau cours d'équilibre vers 2.250 avec un écart de 80 fr. à 2.170 aujourd'hui. La Générale du Maroc se déprime plus sévèrement à 6.725 par rapport à son cours de 8.350 atteint au plus haut le 25 juillet. L'écart de la Compagnie Marocaine sur son maximum de 4.750 porte sur plus de 770 fr. et freine sa chute sur un nouveau palier à 3.390. Les Tabacs du Maroc, qui s'étaient exagérément élevés jusqu'à 66.000 début août, ont une descente cahotée avec 55.600 et 56.000 en clôture aujourd'hui contre 57.000 jeudi dernier.

En A.O.F., où, nous le rappelons, la parité du franc est de 100 fr. C.F.A. pour 170 fr. métropolitains, le prix de l'arachide vient d'être fixé pour la prochaine campagne à 6 fr. C.F.A. contre 3 fr. Les rentrées de numéraire qui vont en résulter risquent de favoriser un courant d'inflation toujours défavorable ainsi qu'une recrudescence du marché parallèle si ces fonds ne trouvent pas d'emploi dans l'achat d'articles importés de la métropole. Or, déjà l'an passé, la colonie n'a pas reçu la moitié des 1.800 tonnes de textile qui devaient lui être allouées. Par ailleurs, le manque de main-d'œuvre continue à se faire sentir. En Côte d'Ivoire, plusieurs milliers de Mossi, habitants de la Haute-Volta, auraient abandonné les plantations de café pour regagner les hauts-plateaux. Au port d'Abidjan, les quais sont encombrés de café et de bois pour l'exportation. La situation de complique de l'insuffisance des moyens de chargement. Une fausse interprétation par les indigènes de la loi sur la liberté du travail serait en partie responsable de cette situation, ce qui incidemment rappelle à la mémoire les premières phrases de l'« Esprit des Lois ».

Les titres des Caoutchoucs et Cacaos du Cameroun sont hésitants; la part fléchit à 7.200 contre 7.400; l'action émission 1926 est vainement offerte à 350, celle de l'émission 1942 est plus ferme à 302. L'action Africaine Forestière (S.A.F.A.) se stabilise près de 850 après ses fluctuations du mois d'août entre 800 et 945. Par contre, la part s'effrite à 17.800 venant de 24.000 au plus haut de l'année. Le droit de la Pastorale Africaine pour l'attribution de deux actions nouvelles gratuites pour une action ancienne conserve son point d'équilibre à 3.100. L'action faiblit à 1.820 contre 1.900 le 23 août. L'Agricole du Gabon, non cotée jeudi dernier, fléchit à 646 sur son cours de quinzaine de 685. Marché plus soutenu de la Cotonnaire de l'Equatoriale Française à 2.830 contre 2.775; par contre, léger fléchissement de la part à 3.300 contre 3.425.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET ENTREPRISES

Le groupe des matériaux de construction qui a monté à peu près sans discontinuer tout l'hiver, éprouve depuis quelques semaines le besoin de souffler un peu. Les perspectives industrielles restent larges, mais les cours actuels en tiennent compte avec quelque optimisme.

Poliet et Chausson cherche encore vainement près de 3.050 l'action et 61.500 la part un terrain de résistance. Les Ciments Français glissent encore de 6.575 à 6.260. La

Loisne perd aussi une centaine de francs à 2.845. Son assemblée extraordinaire n'a pas réuni le quorum. Lambert Frères est ramené de 6.140 à 6.030. Le Matériel de Construction reste abordable aux environs immédiats de 1.250.

Repli de Chaux et Ciments du Maroc à 5.555 contre 6.100 et des Ciments de l'Indochine à 728 contre 800. Par contre, la Nord-Africaine des Ciments Lafarge s'avance de 5.410 à 5.500.

Fèvre et Cie hésite un peu au-dessus de 1.600, en attendant un mouvement de reprise qui pourrait se justifier, son chiffre d'affaires étant en forte progression par rapport au précédent exercice.

Les Grands Travaux de Marseille, dont le dividende de 50 fr. brut sera mis en paiement le 15 novembre, à raison de 35 fr. net au nominatif et de 28 fr. 20 net au porteur, sont ramenés de 2.295 à 2.115. Les Grands Travaux en Béton Armé sont résistants près de 850. Dragages et Travaux Publics regagne, à 1.735, le terrain perdu la semaine dernière.

INDUSTRIES TEXTILES

Revenant aux saines méthodes commerciales d'avant guerre, on a recommencé à vendre la laine aux enchères en Australie, le 2 septembre, pour la première fois depuis la guerre. Les acheteurs français et belges se sont distingués, d'après le « Financial Times », par leur ardeur à s'assurer les premiers lots, qui se sont enlevés à 28.15 pence la livre anglaise, alors que le prix minimum était de 18.15 pence. 8.103 balles ont été vendues. Le programme total porte sur une offre de 1.200.000 balles d'ici la fin de l'année. L'Australie a maintenant, elle-même, une industrie textile qui en fait un acheteur important de sa propre laine.

Les Peignages de Reims se maintiennent fermement à 4.800, tandis que les Filatures et Tissages de Reims qui étaient offerts à 5.000 trouvent preneurs 100 francs plus bas. La Lainière du Bascaud s'effrite insensiblement à 2.310, pendant que Tiberghien s'améliore légèrement à 2.290.

Il paraît que les exportateurs américains d'articles de coton se préoccuperaient de la concurrence des produits français sur le marché international et particulièrement sur le marché colonial. La hausse du coton brut aux Etats-Unis a entraîné un relèvement des prix-plafonds des textiles, alors que les fabricants français ont acheté leur coton brut, en octobre et novembre, à des prix plus avantageux, et qu'ils paient des salaires moins élevés qu'aux Etats-Unis. Cela n'empêche pas les cotonnières de marquer quelque lourdeur.

Dollfus-Mieg, après avoir essayé, à diverses reprises, de reconquérir le cours de 30.000 perdu pendant la semaine, y réussit enfin à 30.200. La Cotonnaire de Saint-Quentin cède à l'ambiance et revient à 3.840, après 4.175. Les Badin sont assez négligés. Badin, en liquidation, a été traité au cours de la semaine en fort recul à 8.200 après 9.050. Badin Fils termine à 5.400. L'écart entre les deux titres paraît ainsi se normaliser, comme nous avons eu l'occasion de l'expliquer.

Le Comptoir Linier fait bonne contenance à des cours légèrement en baisse à 370. Pérenchies se distingue, et réagissant contre la faiblesse générale, franchit le cours de 5.000, venant de 4.750.

Les fabricants de soieries, désireux d'incorporer à leur prix de vente au moins une partie des relèvements de salaires, en auraient demandé l'augmentation et n'auraient pas encore obtenu aucune réponse, ce qui ne laisserait pas de préoccuper certains chefs d'entreprise.

La Soie Ducharme n'est pas loin de ses plus hauts cours à 2.290 l'action. La part est en progrès à 1.950 contre 1.850. La Soie ne manque pas de fermeté à 4.195. Dufour et Chaboud est en léger progrès à 1.975. La Filature de Shappe de Lyon est traitée activement en baisse à 20.000 contre 22.600. Le droit à une action gratuite pour quatre anciennes vaut 5.000, après 5.500.

Le Blanchiment des Textiles est traité à 2.100, venant de 3.290, ex-droit de souscription aux 85.000 actions nouvelles de numéraire de 300 fr. émises à 350 fr., à raison de 5 nouvelles pour 2 anciennes. Le droit, qui sera coté jusqu'au 25 septembre inclus, vaut 950 francs.

Nous avons déjà dit qu'après la réalisation de cette opération, le capital sera augmenté d'une somme de 15.300.000 fr. prise sur la réserve de réévaluation, 51.000 actions nouvelles de 300 fr. étant créées et attribuées, à titre gratuit, aux actionnaires, à raison de 3 nouvelles pour 2 anciennes (antérieures à l'augmentation du capital en numéraire). Le droit à cette seconde opération reste pour le moment attaché au titre.

Gillet-Thaon perd une vingtaine de francs à 645. Saint Frères est ferme à 2.305. L'assemblée du 29 août a vérifié et rendu définitive l'augmentation du capital de 200 à 300 millions.

Savana se laisse glisser à 700 après avoir coté 825 au début du mois d'août.

La Manufacture de Tapis et Couvertures montre une fermeté de bon aloi à 4.450.

BOURSE DE PARIS

PARQUET

Table of stock market values (VALEURS) for various bonds and securities, including RENTES FRANÇAISES, EMPR. A L'ETRANGER, FONDS GARANTIS, and ACT. ET PARTS FRANÇAISES.

Table of stock market values (VALEURS) for various bonds and securities, including Nouvelle-Calédonie, COL. ET PROTECT., CREDIT FONCIER, and SEINE ET PARIS.

Table of stock market values (VALEURS) for various banks and financial institutions, including BANQUES, CREDIT NATIONAL, and CREDIT COMMERCIAL.

Table of stock market values (VALEURS) for various docks and water-related companies, including DOCKS, EAUX, and various utility companies.

Table of stock market values (VALEURS) for various electric and energy companies, including ELECTRICITE, GAZ, and various utility companies.

Table of stock market values (VALEURS) for various industrial and manufacturing companies, including INDUSTRIES, and various utility companies.

LE POUR ET LE CONTRE

Main financial table with multiple columns listing companies, share prices, and market data. Includes sections for 'ALIM. HOTELS, etc.', 'PÉTROLES, PHOSPH', 'COLONIALES', 'VALEURS DIVERSES', 'OBLIGAT. FRANÇAISES', 'CARRIÈRES, CIMENT', 'CAOUTCHOUCS', 'GRANDSMAGASINS', and 'MINES METALLIQUES'.

Table titled 'OBLIGAT. FRANÇAISES' listing various bonds and their prices. Includes sub-sections for 'ASSUR. BANQUES', 'CARRIÈRES, CIMENT', 'CAOUTCHOUCS', and 'GRANDSMAGASINS'.

LE POUR ET LE CONTRE

Main table containing financial data, stock prices, and company names across multiple columns. Includes sections for 'CHEMINS DE FER, TRAMWAYS', 'DOCKS, EAUX', 'ÉLECTRICITÉ', 'FILATURES', 'GAZ', 'FORGES, FONDERIES', 'PORTS', 'TRANSPORTS', 'ALIMENT, HOTELS, etc.', and 'FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS'.

LE POUR ET LE CONTRE

Main financial table with multiple columns listing various securities, bonds, and exchange rates. Includes sections for 'VALS FRANÇAISES', 'VALS ÉTRANGERS', and 'VALS D'OR ARG.'.

Table titled 'COURTIERS' containing various market data, including 'VALEURS FRANÇAISES', 'VALEURS ÉTRANGÈRES', and 'VALEURS DIVERSES'. It lists numerous companies and their corresponding market values.

Table titled 'VALEURS FRANÇAISES' and 'VALEURS ÉTRANGÈRES' providing detailed market data for French and foreign securities, including stock prices and exchange rates.

L'Oriental Carpet qui n'est pas cotée très activement s'améliore à 575.

Etant donné la tendance générale, Vaugeois et Binet ne manquent pas de fermeté à 1.800, le droit de souscription étant en léger recul à 1.075.

ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIERE

Les valeurs d'alimentation sont irrégulières, attitude bien naturelle après l'étape de hausse qu'elles ont parcourue en quelques mois : le groupe a profité du désir qu'ont les capitalistes d'orienter leurs placements vers les valeurs qui leur paraissent le plus protégées contre les risques de nationalisations. Les plus touchées ont été les valeurs qui avaient le plus monté, notamment certaines distilleries.

Les Brasseries de la Meuse perdent environ 200 fr. au-dessous de 4.200. Les actionnaires ont, le 30 août, approuvé les comptes du dernier exercice, qui se soldent par un bénéfice net de 12.839.763 fr., ramené à 9.937.487 fr., par amortissement du déficit antérieur. Le dividende, fixé à 50 fr. par action ancienne (n° 1 à 80.000) sera payé le 15 septembre. La Comète n'est pas dépourvue de résistance à 5.950. Le droit à la répartition graduée, qui s'exerce dans la proportion de trois anciennes pour deux nouvelles, s'échange à 3.860, ce qui fait ressortir à 5.790 environ le prix de revient de l'action nouvelle. La Brasserie de Franche-Comté-Alsace, l'une des belles valeurs du groupe, revient de 6.600 à 6.275.

Hors de France, la Brasserie Quilmès, qui est de nationalité française, mais exploite en Argentine, plonge de 32.495 à 30.750. Les Brasseries du Maroc terminent à 3.980 l'action et 66.150 la part contre 4.025 et 65.500 respectivement, mais la part est offerte jeudi à 63.000 sans contre-partie. Le droit attaché à l'action vaut 2.025, celui attaché à la part 31.900. Hors cote, les Brasseries de l'Ouest Africain, qui ont devant elles un bel avenir, sont faibles à 3.200 contre 9.075 l'action, 20.800 offert contre 22.100 la part. Les Brasseries de l'Indochine n'ont guère plus d'allant que les autres valeurs indochinoises. Elles clôturent à 3.790 contre 3.756.

Mumm et Cie (ex Vinicole de Champagne), qui est appelé à bénéficier de la reprise du courant d'exportations, manifeste quelque irrégularité : l'action gagne un peu de terrain à 2.830, tandis que la part se maintient à 2.400. Les Vignobles de la Méditerranée passent de 2.350 à 2.325. Les Vins du Midi et de l'Algérie sont ramenés à 1.400 après l'assemblée extraordinaire qui a approuvé l'apport des Etablissements Fournier ; pour rémunérer cet apport, le capital sera porté de 12.037.500 fr. à 14 millions 400.000 fr., divisé en 96.000 actions de 150 fr., dont 10.000 privilégiées. L'assemblée a décidé en outre d'incorporer au capital une somme de 7.200.000 fr., prélevée sur la réserve de réévaluation et qui sera représentée par 48.000 actions ordinaires de 150 fr., à distribuer gratuitement aux actionnaires, à raison d'une pour deux.

Poupié, offert à 1.850 la semaine dernière, trouve preneur à ce prix. Le droit à l'augmentation de capital fléchit à 920. Ofco progresse à 450. L'affaire est trop jeune pour pouvoir être jugée à ses résultats : elle a été fondée il y a moins de deux ans. Elle ne peut qu'invoquer son patronage industriel, qui est bon.

Les Glacières de Paris se replient de 3.400 à 7.825. Le prix de vente de la glace à rafraichir a été relevé à la date du 23 août, dans le département de la Seine. Les Glacières de l'Alimentation sont l'objet d'une offre à 665. La Compagnie Générale du Levant ne s'écarte guère de 1.300, en attendant son assemblée extraordinaire. Les apports du Port de Beyrouth seront rémunérés par la remise de 23.500 actions de 100 fr. ; le capital sera ainsi porté de 13 millions 1/2 à 15.850.000 fr. Le Conseil demandera l'autorisation de l'élever jusqu'à 47.550.000 fr., par souscription en numéraire.

La Normande d'Alimentation, qui a payé le 5 septembre, un acompte de 20 fr. brut (14 fr. net au nominatif et 13 fr. 463 net au porteur) à ses actions et de 80 fr. brut (net 56 fr. et 52 fr. 59) à ses centièmes de parts, est recherchée à 1.549 l'action et 5.050 la part contre 1.435 et 4.975 respectivement. L'Alimentation de Provence, qui émet un emprunt 4 1/4 0/0 de 25 millions, se replie un peu au-dessous de 850. L'Alimentation Rémoise, qui valait 1.900 il y a huit jours, est maintenant offerte à 1.600.

Vichy, action « A », s'est maintenue à 6.000, tandis que l'action « B » s'effritait à 1.600. L'assemblée du 2 septembre a approuvé les comptes de l'exercice 1945, dont nous avons publié un aperçu dans le numéro du 16 août. L'exercice en cours se présente dans de meilleures conditions tant en ce qui concerne la saison qu'en ce qui concerne les expéditions d'eau. La marge d'emprunt à la disposition du Conseil a été portée de 25 à 100 millions.

Le groupe hôtelier, qui profite de la reprise de l'industrie touristique, se désolidarise du reste du marché : le Grand Hôtel, qui était demandé à 1.960, trouve preneur à 1.990. Maurice passe de 2.560 à 2.650.

VALEURS DIVERSES

Les grands magasins font actuellement un sérieux effort pour assurer un meilleur approvisionnement à leurs rayons. Cet effort d'ordre commercial exige un effort financier important. La plupart d'entre eux, au cours des derniers mois, se sont préoccupés déjà d'accroître leurs disponibilités par des augmentations de capital ou des émissions d'emprunt.

Le Bon Marché, lui, élève actuellement son capital de 200 à 300 millions, par la création de 250.000 actions de 400 fr. L'émission se faisant au prix de 900 fr. lui procurera un accroissement effectif de disponibilités de 225 millions. L'action de 400 francs ex-droit vaut 1.180. Le droit, de son côté, s'échange à 123, ce qui fait ressortir à 1.150 environ le prix de revient de l'action nouvelle. Les Galeries Lafayette, qui voient depuis quelques mois s'accroître nettement leur chiffre d'affaires, restent abordables aussi, près de 265 l'action ; la part, aux environs de 185.000, ne convient qu'aux amateurs d'émotions fortes. Le Louvre, qui est maintenant sorti de la crise subie il y a quelques années et qui doit profiter en outre de la reprise d'activité de l'industrie hôtelière, se maintient tout près de 1.400 l'action de capital, tandis que la jouissance, proportionnellement plus chère d'ailleurs, revient de 1.400 à 1.310. Le Printemps s'avance de 801 à 820, après même 860. Ce ne sont pas des cours excessifs.

L'Imprimerie Chaix, offerte à 2.000 la semaine dernière, se redresse à 2.295. L'Imprimerie et Librairie Administrative et de Chemins de Fer (Paul Dupont) passe de 1.214 à 1.085. La Société va porter son capital de 30 à 60 millions, par la création de 60.000 actions de 500 fr. qui seront, à partir du 10 septembre, offertes aux actionnaires actuels, au prix de 540 fr.

La Librairie Hachette résiste autour de 4.200 l'action. La Librairie Aristide Quillet est offerte à 2.650. La progression des bénéfices — 2.284.565 fr. contre 1.446.827 fr. — permettra à l'assemblée du 27 septembre d'élever le dividende de 25 à 35 fr. Les Publications Périodiques, qui s'étaient affaïssées la semaine dernière à 656 et 525, sont plus résistantes à 635 et 530. Le Petit Parisien ne paraît pas à la cote. Un décret, publié à l'« Officiel » du 31 août, porte transfert de l'actif social par application de la loi du 11 mai 1946.

Les Etablissements Adt dépassent un peu 1.425. L'assemblée du 28 août a décidé que le capital serait désormais divisé en actions de 1.000 fr. au lieu de 500 fr.

Le Rotin revient au cours rond de 2.000. L'assemblée extraordinaire, convoquée pour le 3 septembre, a dû être, faute de quorum, reportée au 28 septembre.

Au groupe des omniums, Huta-Bankowa, action de capital, s'éleve de 425 à 480 et la jouissance, très recherchée, atteint 425. L'Industrielle Minière fléchit à 950 l'action de capital ; la jouissance cherche vainement preneur à 775. Nous avons donné, la semaine dernière, quelques indications sur l'orientation prise par ces affaires depuis qu'elles ont cédé leurs actifs de l'Europe Centrale. La Compagnie Générale Industrielle, filiale de Carmaux, se replie de 605 à 570. La Hénil, filiale de Dourges, s'effrite près de 360. On retrouve un peu au-dessus de 950 l'Omnium Industriel Immobilier et Commercial, émanation des Mines d'Albi.

MINES D'OR ET VALEURS SUD-AFRICAINES

L'activité se ralentit au marché sud-africain. Un spécialiste minier de « Financial Times » estime que les avertissements du Dr. de Kock, gouverneur de la Banque de Réserve Sud-Africaine, concernant les dangers que crée la spéculation effrénée qui sévit en Afrique du Sud, viennent à point. Quand un pays lance dix Compagnies minières à la fois, plus vite qu'il ne produit de l'or, les désillusions ne se font pas attendre. Si la fièvre actuelle persiste, le boom sud-africain finira mal.

En fait l'animation du marché tend bien à se ralentir progressivement et il faut s'en féliciter.

Au cours des dernières séances, les nouvelles Sociétés de l'extrême-ouest du Rand ont fait preuve d'indécision et au groupe de l'Orange Free State quelques prises de bénéfices ont été effectuées. Peu de changements se sont produits dans le compartiment des anciennes mines.

Les valeurs de diamant se sont contentées de maintenir leurs gains antérieurs.

Les cuprifères rhodésiens sont restées dans l'expectative dans l'attente de nouvelles concernant la question de la main-d'œuvre.

La Rhokana Corporation et la N'Changa Consolidated Copper viennent de constituer, sous le nom de Rhodesia Copper Refineries, une nouvelle Compagnie au capital de £ 2 millions 250.000, dont £ 2 millions en actions privilégiées et £ 500.000 en actions ordinaires, la totalité de ces dernières étant prise par Rhokana et N'Changa. La nouvelle Société reprendra le matériel et les installations de Rhokana dont elle doublera immédiatement la capacité de traitement. Ces extensions permettront de raffiner la production totale escamotées de Rhokana et N'Changa jusqu'à fin 1951.

A LONDRES

	28 août	4 sept.
Consolidé 3 1/2 0/0.....	107 7/8	107 1/4
War Loan 3 1/2 0/0.....	107 1/2	107 3/8
Dawes.....	10 1/2	10 3/4
Young.....	7 3/4	7 3/4
Greath Western.....	66 1/8	55 3/8
Cable and Wireless.....	111 3/4	108 1/2
Brazilian Traction.....	27 7/8	28 9/27
Canadian Pacific.....	21 7/8	20 1/4
Hydro-Electric Securities.....	6 3/4	6 1/2
Woolworth.....	44 1/2	44 3/8
Imperial Chemical.....	44 1/2	44 3/8
Lautaro Nitrate A.....	44 1/2	44 3/8
Unilever.....	63 6	52 9
United Molasses.....	65 6	54 9
Wickers.....	27 4 1/2	26 9
British Celanese.....	35 9	35 4 1/2
Courtaulds.....	66 3	57
British Amer. Tobacco.....	6 11/32	6 11/32
Imperial Tobacco.....	7 13/16	7 7/8
Anglo Iranian.....	5 5/16	4 20/32
Surmah.....	8 19/32	8 1/2
Shell.....	4 15/16	4 25/32
Venezuela OU.....	3 15/16	3 29/32
Anglo American.....	6 3/8	6 1/4
Siyooruitacht.....	9 7/8	9 1/2
Crown Mines.....	6 1/2	6
Libanon.....	27 0	29
New Central Witwaters.....	21 1/2	20 6
Rand Mines.....	6 7/8	7
Venterspost.....	3 9/32	2 1/4
Western Reef.....	3 3/16	2 1/8
West Springs.....	1 7/32	1 5/32
West Witwatersrand.....	8 1/4	7 15/16
De Beers.....	22 3/4	22 1/2
De Beers.....	20 1/2	20 1/2
Rhokana.....	9 1/8	8 11/16
Rio Tinto.....	15 1/2	14 1/4
Anglo-Dutch.....	19 1/2	19 7/12
Rubber Trust.....	25 1/2	25 7/12
Sennah Rubber.....	16 3/8	15 3/8

Les dispositions générales du Stock Exchange s'étaient assez nettement raffermies à la fin de la semaine dernière sous la conduite des fonds britanniques, les propositions de conversion offertes aux porteurs d'obligations de l'emprunt de Nigéria et de Sheffield indiquant la volonté arrêtée du Trésor de maintenir un taux nominal d'emprunt de 2 1/2 0/0 et un taux effectif d'environ 2,55 0/0 pour les obligations remboursables en vingt ou vingt-cinq ans, émises légèrement au-dessous du pair.

La caractéristique des dernières séances du Stock Exchange a bien été la fermeté particulière des fonds anglais entraînés par le Consolidé.

Les nouvelles émeutes qui ont éclaté à Bombay n'ont pas impressionné les valeurs indiennes comme on aurait pu le craindre. Par contre, les résultats du plébiscite grec demandant par 72 0/0 des voix le rétablissement de la monarchie, paraissent de nature à stabiliser les conditions dans le Sud-Est de l'Europe. Ces meilleures dispositions constatées la semaine dernière se sont maintenues lundi et mardi, malgré une contraction sensible du volume des affaires.

Les perspectives plus réconfortantes de l'issue des négociations anglo-argentesines, reprises sur une base élargie, ont stimulé les Chemins de fer argentins qui ont marqué des progrès assez sensibles.

Dans les autres groupes, les valeurs industrielles n'ont présenté qu'un intérêt très relatif.

A NEW-YORK

	28 août	4 Sept.
Allied Chemical.....	180 1/2	166 1/2
American Can.....	99 1/2	92 1/4
American Smelting.....	53 1/2	48 7/8
American Telegr. and Telephone.....	186 1/2	173 3/4
Ames.....	42 1/2	37 1/2
Atchafson Topoka.....	108 1/2	95 1/2
Baldwin Locom.....	27 1/4	23 5/8
Bethlehem Steel.....	105 1/2	99 1/2
Celanese Corporation.....	62 7/8	60 1/2
Chrysler.....	106 3/8	97 1/2
Dome Mines.....	19 1/4	18 1/2
Du Pont de Nemours.....	201 1/2	184 3/4
Gillette.....	33 1/2	31 1/2
General Electric.....	42 5/8	40 1/2
General Motors.....	61 3/8	57 3/8
International Nickel.....	33 5/8	31 1/2
Kennecott.....	51 1/2	45 1/4
Montgomery Ward.....	76 1/8	71 1/8
National Steel.....	91 1/2	86 1/2
Paramount.....	34 3/4	31 1/8
Pattino Mines.....	17 1/8	16 1/2
Pennsylvania.....	34 3/8	31 1/2
Pullmann.....	57 1/2	53 1/2
Radio Corporation.....	12 3/8	10 7/8
Republic Steel.....	34 1/4	30 5/8
Shell Union.....	34 1/2	31 1/2
Standard Oil of Calif.....	55 1/2	51 3/4
Standard Oil of N.Jersey.....	75 1/2	69 1/2
Union Pacific.....	144 1/2	131 1/2
United Steel.....	88 3/8	77 3/4
Western Union Tel.....	81 1/2	77 1/4
Westinghouse.....	81 1/2	77 1/2

Suivant une dépêche de Washington, M. Camille Gutt, administrateur délégué du fonds monétaire international, aurait annoncé qu'il adresserait dans le courant du mois de septembre des lettres à tous les pays membres participant au fonds en leur demandant de fournir les renseignements nécessaires à la détermination de la parité de leur monnaie.

Les parités monétaires étant fixées, le Fonds pourra se mettre à sa tâche principale qui est de contribuer au développement du commerce international.

La séance de Wall Street du 27 août avait été marquée par une très forte baisse. Des velléités de reprise ont eu lieu ensuite sans cependant apporter de grandes modifications à la cote.

Après trois jours de chômage, la Bourse fermée le lundi « Labour Day », a rouvert mardi 3 septembre. La séance a été marquée par la baisse la plus violente qui ait été enregistrée en une journée depuis 1930. Le volume des échanges a atteint 2.900.000 titres battant tous les records établis depuis sept mois. Dans les groupes des valeurs industrielles, les baisses ont varié entre 3 et 10 points, atteignant même 17 points pour Dupont de Nemours. Au groupe des Chemins de fer, les pertes ont aussi été très lourdes.

Il ne sera guère possible, avant quelques jours, de se faire une idée sur l'orientation future du marché américain. Les facteurs de baisse sont mi-politiques, craintes de complications internationales, mi-économiques : perspectives de nouvelles grèves, longue période de hausse engendrant une prospérité

factice. L'homme de la rue aux Etats-Unis applique ses gains de bourse sur le papier à des achats à tempérament ; le moindre signe de renversement de la tendance le rend nerveux et l'incite à liquider. Dès lors, le mouvement fait boule de neige.

Chronique de Bruxelles

	27 août	3 sept.
Banque du Congo Belge.....	7000	6800
Banque Nationale de Belgique.....	3210	3300
Eruflna.....	1325	1280
Op Indusna.....	400	440
Crédit Foncier d'Extrême-Orient a. part.....	552	537
Hypoth. Belge Améric. cap.....	19450	18400
.....	9900	9975
Ch. Fer Congo Grands Lacs, cap.....	1580	1600
..... Katanga, ord.....	812	805
Electrobel.....	2720	2590
Electrorail, cap.....	1700	1650
..... part.....	5075	4910
Sidro.....	917	892
Sofina.....	28300	28000
Constr. Elect. Charleroi.....	1695	1613
Baume Marpent, cap.....	16750	16475
Cockerill.....	3970	3900
Fabrique Fer Charleroi.....	15200	14975
Forges de Clabecq.....	161900	158000
F. de la Providence.....	23700	22850
Mét. Espérance Longdoz.....	11173	10850
Métall. Hoboken.....	6375	6375
Ougrée.....	1610	1540
Asturienne des Mines.....	512	510
Prayon.....	2940	2970
Belge de l'Azote.....	2035	2045
B. Industr. Chim., act.....	252	250
Charb. d'Amerceur.....	5750	5500
André Dumont.....	2840	2700
Bonne Espérance Estrie.....	3730	3450
Bonne Esp. à Lambus.....	4140	4000
Centre de Jumet, part.....	9500	9180
Gouffre.....	22500	21800
Houillères Unies de Charleroi.....	867	830
Noël Sart Culpart.....	14850	14350
Roton Parcennes.....	6400	6150
Sacre-Madame.....	6900	6650
Werister.....	7400	7525
Glaces d'Auvélais.....	49200	46850
Saint Roch, part.....	51900	51400
Tubize 1/10 priv.....	257	241
..... 1/10 ordinaire.....	772	810
Viscosse, part.....	1925	1900
Geomines, cap.....	2495	2420
Katanga 1/70 priv.....	1690	1635
..... 1/60 ord.....	1665	1610
Kilomoto priv.....	7425	6925
Minière Grands Lacs 1/10 cap.....	3360	3320
Union Minière du Haut-Katanga.....	15450	15115
Financière des Caoutch.....	417	402
..... V.....	1790	1740
Wagons-Lits priv.....	425	440
..... ord.....	145	149
Petroflna.....	1215	1190

Le 2 septembre 1946.

Des prises de bénéfices ont ramené les cours en arrière depuis lundi. Mais vendredi la hausse reprenait vigoureusement. Les trois groupes les plus actifs sont les métallurgiques, les industrielles du Congo et les grands magasins. Les charbonnages et les électriques sont les plus faibles.

Les Russes occupent en Europe 11 pays : la Lithuanie, la Lettonie, l'Estonie, la Pologne, la moitié de l'Allemagne et de l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Yougoslavie, l'Albanie. Les capitaux investis par les Belges dans ces pays sont très menacés et probablement perdus. C'est encore un coup dur pour l'épargne belge, qui a déjà tant perdu par le fait des Russes.

Voici les cours des changes au marché noir :

	Or	Papier
Livre.....	1.380	195
Dollar.....	252	62
Napoléon.....	1.100	28 (les cents fr.)
Florin.....	980	8,05 (le florin)
Louis suisse.....	910	20 (le franc)
» belge.....	900	

Les recettes des impôts ont été, en juillet, d'environ 5 milliards, au titre des impôts ordinaires et extraordinaires, contre 1 milliard en 1945. C'est cette formidable saignée qui a provoqué la raréfaction des capitaux qui paralyse les augmentations de capital, les emprunts et les opérations de bourse.

Clabecq 158.000 : les nouveaux titres seront cotés à partir du 9 courant. Tramways d'Oran à Bou Adjar, Tramways de Carthagène, Mines de Nébida, ces trois valeurs sont rayées de la cote depuis le 1^{er} septembre. Italo-Belge des Sucres 129, mise en liquidation. Belgika 517 augmentation de capital en cours, trois pour dix à 220 francs l'une. Flandria, 3.220. Pour un capital de 30 millions, le bénéfice s'élève à 592.000 fr. ; le dividende est fixé à 50 fr. brut. Les perspectives sont bonnes. Forges et Fonderies Rémy 1.235 et 222 : le bénéfice passe de 431.000 fr. en 1945 à 605.000 en 1946. Les dividendes seront de 24,41 et 3,39 net. Petite affaire qui marche bien et a toujours donné de bons résultats. Charbonnages du Centre de Jumet 9.375 : la perte de 1.462.000 fr. est apurée et il reste un bénéfice de 39.000 fr. reporté. C'était un de nos bons charbonnages. Mopoli, cette société hollandaise de plantations aux Indes, n'est plus cotée à Bruxelles. Elle a fait un bénéfice de 98.000 florins en 1944 et de 156.000 en 1945. Pas de dividendes.

Nous donnons ici les cours des industries diverses du Congo. Elles offrent évidemment moins de garantie et de sécurité que les minières et les industrielles. Il y a du bon et du mauvais : Belgika 517. Belgika-Katanga 1.235. Citas 2.290. Cominière 2.530. Cornuélé 1.740. Congo Belge 345. Commerce et Industrie au Congo 8.575. Congomane 239. Elakal 1.910. Haut-Congo 2.270. Intertropical-Comfina 522.

Kasaï 2.770, 1.065 et 687. Compagnie du Kivu 677 et 132. Mutuelle Belgo-Coloniale 118 et 107. Pastorale du Lomami 1.460. Produits et Frigorifères du Congo 1.720. Seclé 595. Shun 557. Sica 122. Socca 113 et 355. Synkin 2.930.

Chronique du Centre

Lyonnaise de Navigation et de Remorquage. — L'assemblée du 22 juillet a fixé le dividende du dernier exercice à 12 fr. 50 et décidé la distribution de 9 fr. 75 de dividendes différés; paiement le 25 août.

Brasserie Georges. — L'assemblée annuelle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1945, se soldant par une perte de 264.162 fr et la nouvelle présentation du bilan,

où la réserve de réévaluation s'élève à 6 millions 638.119 fr. Le rapport mentionne que la brasserie a été réquisitionnée jusqu'au 30 septembre 1945, et qu'aucune indemnité n'a encore été versée.

Bar Américain et Café Anglais. — Du 5 au 30 septembre, la Société porte son capital de 600.000 fr. à 1.200.000 fr. par la création, au prix de 120 fr., de 60.000 actions de 100 fr.

Lyonn. de Dépôts	920	Roche-la-Mollère	815
Rue Impériale	4300	Serand	5300
O.T.L. capital	575	Docks Lyonnais	970
Jouis.	310	Econom. d'Alim.	395
Bourbonnais	605	Ferrand-Renaud	2530
Gas du Sud-Est	975	Laitière Moderne	985
El. de la Gresno.	192	Pagnoud	1250
Franche-Comté	488	Aux Deux-Passages	440
Carb. Zénith	1070	Ed Bazar de Lyon	510
Ac. St-Etienne	955	Devay et Paule	500
H. F. de Chasse	3875	Casino	2350
Terrés	3650	Lyonn. de Textiles	1950
Rochebelle	1390	Tresses et Lacets	9600
Boubie	430	Tannerries Lyonn.	2235

LA PETITE INDUSTRIE CHIMIQUE

Les valeurs de parfumerie et de produits pharmaceutiques

SOCIÉTÉS	Capital nominal en 1.000 frs	Cours des actions en 30/8/46	Capitalisation boursière en millions de frs en 1938	Capitalisation boursière en millions de frs en 1945	Dette obligataire en millions de frs en 1938	Bénéfices bruts en 1.000 francs en 1938	Divid. bruts en 1938	Rapport bénéfices à capitalisation bours.	COURS EXTRÊMES des Actions			
									1943	1944	1945	
Coty :												
actions de 100 fr.	60.000	214	128	10	Néant	22.100	25	17,3	1400	1545	2490	
parts fond. : néant	60.000	2725	1635	16	Néant	20.586	10	1,3	820	800	1240	
Bertrand Frères :												
actions de 300 fr.	3.000*	A 445 P 70	5,5	0,4	Néant	1.107	A 49,50 P 9	20	1950	3110	3685	
parts fond. : 15.000 tiers de parts.	3.000	A 8350 P 1840 dr. 900	121	1,3	Néant	1.069	A 60 P 12		1900	2050	1825	
Parfumerie et Savonnerie Gilot :												
actions de 1.000 fr.	3.000	70	2	0,16	Néant	1.069	A 60 P 12					
parts fond. : néant	3.600	act. 100 fr.	env.		Néant	1.069	A 60 P 12					
Usines Chimiques des Laboratoires Français :												
actions de 500 fr.	15.000	est. 500	15	1,3	Néant	1048	A 35 P 50,14	11				
parts fond. : 1.500 tit.	25.000	A 1175 P 1000	119	1,1	19.488	8.068	A 40 P 554,87	6,7				
Chiris (Et, Antoine) :												
actions de 500 fr.	12.000	400	9,8	0,8	21.700	3.449	Néant	3,4	1200	880	1350	
parts fond. : 1.000 tit.	72.000** 36.000**	1498 nov. 1430	211	2,1	4.585	30		2	648	575	640	

* Pour faciliter la comparaison des capitalisations boursières, nous avons admis, comme dans les tableaux précédents : 1° à fin 1938 le franc Paul Reynaud (27 millig. 5 à 900/1.000), soit 8 centimes or (environ), et 2° en septembre 1946, 1 franc = 1 centime or, évaluation que nous tenons pour probante en n'acceptant que pour moins de moitié le cours du louis au marché clandestin.

** Augmentation de capital : Capitalisations boursières. — Le capital nominal indiqué dans le tableau ci-dessus est celui figurant au dernier bilan connu. Les capitalisations boursières sont calculées sur les cours actuels, c'est-à-dire dans les cas des Sociétés Bertrand Frères, Usines Chimiques des Laboratoires Français, Etabl. Antoine Chiris, sur les cours ex-droit après augmentation de capital réalisées depuis le dernier bilan.

COTY (Société Anonyme)

La Maison Coty, fondée en 1904, s'est constituée en société anonyme en 1924, au capital de 20 millions de francs. Ce capital a été porté en 1927 à 40 millions et, en 1929, à 60 millions de francs, en actions de 100 francs. Il n'existe pas de parts de fondateur.

La société fabrique des parfums très réputés, des eaux de Cologne, des poudres de riz, des cosmétiques, des savons et tous produits de beauté. Les fabrications sont concentrées dans des usines sises à Suresnes, d'une superficie totale de 13.000 mètres carrés, dont la Société est propriétaire (terrains et bâtiments). Elle possède des représentants ou des postes de fabrication ou de remplissage dans presque tous les pays étrangers. Elle détenait la majorité des actions de la Société holding « Compagnie Internationale de Parfumerie » groupant toutes les participations Coty à l'étranger.

Les assemblées extraordinaires des 20 mai et 20 juin 1946 ont approuvé l'apport fait à la Société Coty, à titre de fusion, par cette Compagnie. Le capital de la Société s'est trouvé réduit à 45 millions par suite de l'annulation des actions Coty qui se trouvaient dans le portefeuille de la Société absorbée, puis porté à 45.000.300 francs.

Les résultats de 1944 peuvent être considérés comme satisfaisants eu égard aux difficultés d'exploitation éprouvées au cours de cet exercice par la plupart des entreprises.

Le Conseil ayant décidé de réévaluer le bilan, les comptes de 1945 n'ont été arrêtés que récemment. Aucune distribution ne sera proposée pour l'exercice 1945, tous les bénéfices étant absorbés par les provisions pour renouvellement des stocks et pour charges fiscales, notamment le paiement en espèces de l'impôt de solidarité. L'Assemblée se tiendra vraisemblablement dans la première quinzaine d'octobre.

BILAN RESUME AU 31 DECEMBRE 1944

ACTIF	
Valeurs immobilisées	26.068
Valeurs disponibles	57.657
Valeurs réalisables	74.890
Participations Sociétés affiliées	24.753
Valeurs engagées et disponibles	34.953
Total	218.261

PASSIF	
Capital	60.000
Réserves	18.474
Amortissements	18.700
Passif exigible	36.946
Provisions diverses	63.555
Bénéfice	20.586
Total	218.261

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DEBIT	
Pertes diverses	2.211
Provisions diverses	9.413
Amortissements	567
Bénéfice	20.586
Total	32.777

CREDIT	
Bénéfices bruts d'exploitation	23.190
Bénéfice magasin de détail	953
Bénéf. des filiales et produits fin. divers.	1.630
Bonifications diverses	2.004
Total	32.777

BERTRAND FRERES

Cette société, constituée en 1925, a pour activité principale la vente et la fabrication de toutes matières premières concernant la parfumerie et la savonnerie. Au cours des derniers exercices, certaines fabrications ont dû être suspendues en raison du manque de matières aromatiques d'importation. Le chiffre d'affaires n'en a pas moins progressé, malgré la diminution des ventes à l'étranger, par suite de la fermeture presque complète de certains marchés.

Suivant décision de l'Assemblée extraordinaire du 12 juin 1946, le capital a été porté de 3 millions à 6.187.500 francs par la création de 10.625 actions de 300 francs libérées par prélèvement sur les réserves et créées jouissance 1^{er} juillet 1945. Sur ces 10.625 actions, 3.750 sont attribuées aux porteurs des 15.000 tiers de parts dont les titres sont échangeables à raison de une action pour quatre tiers de parts, et les 6.875 actions restantes sont attribuées à toutes les actions (y compris celles provenant d'échange de parts), à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes.

BILAN RESUME AU 30 JUIN 1945

ACTIF	
Immobilisations :	
Bâtiments, matériel, plantations	p. m.
Terrains	599
Valeurs réalisables	9.449
Matières premières et produits fabriqués	29.198
Total	43.029
Disponibilités :	
Caisse et banques	2.556
Comptes d'ordre	1.227
Total	43.029
PASSIF	
Capital	3.000
Réserves	3.923
Provisions pr. renouv. matériel et stocks	18.447
Fonds d'amortissement des terrains	599
Comptes créditeurs	14.605
Comptes d'ordre	631
Profits et Pertes :	
Report à nouveau	754
Bénéfice net	1.070
Total	43.029

La Société a pu, au cours de l'exercice clos le 30 juin 1945, reprendre contact avec une grande partie de ses agences de l'étranger, en particulier avec celle de Londres et sa filiale de New-York.

Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 1.069.938 fr. contre 1.461.492 fr. en 1944. Le Conseil estime que ces résultats, étant données les conditions anormales dans lesquelles s'est déroulé l'exercice, sont satisfaisants, au moment où vont se rouvrir les anciennes possibilités d'exportation sur l'étranger, qui constituaient avant la guerre 80 % de l'activité de la Société.

La diminution du chiffre d'affaires de l'exercice écoulé est imputable à la rarefaction presque complète des produits coloniaux ou étrangers.

De 436.792 francs, en 1939-40, les bénéfices nets de la Société Bertrand frères s'étaient élevés jusqu'à 2 millions 1/2 en 1941-42, ils sont retombés à 666.530 fr. en 1942-43 (mais pour cet exercice il avait été prélevé 13 millions sur les bénéfices bruts pour affectation à des provisions).

La reprise des exportations permet d'espérer un accroissement important des bénéfices.

PARFUMERIE ET SAVONNERIE GILOT

La Société actuelle constituée en 1920 a pris la suite d'une Commandite qui avait elle-même remplacé une Société en nom collectif exploitant une très ancienne marque de parfumerie.

Elle exploite à Charenton (Seine) et à Bordeaux des usines lui appartenant et une autre en location à Tunis. A Charenton, elle est propriétaire de 6.000 mètres carrés environ de terrains sur lesquels a été édifiée son usine principale. Elle possède également un terrain de 1.000 mètres carrés à Montrouge, donné en location à une autre Société. Ces terrains ont été achetés avant la fin de 1920 et leur évaluation dans les bilans serait très au-dessous de leur valeur réelle.

Un matériel de savonnerie et de parfumerie correspondant aux derniers progrès techniques, installé dans des bâtiments modernes, permet d'assurer la fabrication de tonnages très supérieurs à ce que la Société produit actuellement, avec des frais de main-d'œuvre réduits. Ce matériel est déjà largement amorti, ainsi que les bâtiments. L'effectif du personnel est d'environ 170 ouvriers et employés.

Pour l'exercice clos le 28 février 1945, le rapport constate que la Société sort de la période difficile des années de guerre avec des moyens de production maintenus dans l'ensemble, une clientèle intacte et des perspectives favorables.

Les mauvaises conditions de production, la diminution inévitable du chiffre d'affaires et les redressements fiscaux ont pesé sur les résultats. Les stocks de marchandises, supérieurs en valeur à ceux d'autrefois, sont fort inférieurs en tonnage; mais le montant des amortissements effectués depuis cinq ans, ainsi que les importantes provisions constituées paraissent représenter une garantie spéciale.

BILAN RESUME AU 28 FEVRIER 1945

ACTIF	
Immobilisations	3.235
Réalisable	18.648
Marchandises et Produits fabriqués	10.865
Total	32.748
PASSIF	
Capital	3.600
Réserves et provisions	9.839
Exigible à terme	12.702
— à court terme	5.551
Profits et Pertes :	
Report 1943-1944	904
Exercice 1944-1945	152
Total	32.748

ETABLISSEMENTS ANTOINE CHRIS

Société anonyme française constituée en 1912, au capital de 14 millions, porté en 1917 à 20 millions, ramené en 1923 à 14 millions, portée simultanément à 20 millions, puis en 1929 à 30 millions. En 1936 il a été réduit à 6 millions, puis ensuite porté par quatre augmentations successives, à 36 millions (en 1943), et à 72 millions, chiffre actuel, en 1946. Il est divisé en actions de 500 francs.

Il existe 1.000 parts de fondateur ayant droit à 35 % des superbénéfices.

Une assemblée extraordinaire tenue le 29 juin a autorisé le Conseil à porter ultérieurement le capital en une ou plusieurs fois de 72 à 150 millions par émission d'actions de 500 fr.

La Société actuelle résulte de la réunion de l'usine Chiris, à Grasse, et des Etablissements Jeaneard et fils de Cannes. Elle occupe une place très importante dans l'industrie des matières premières aromatiques en général et fournit des matières premières à de multiples industries : parfumerie, savonnerie, alimentation, droguerie, pharmacie.

L'ensemble de l'effectif de son personnel est de 300 unités environ.

Pendant l'exercice 1945, il a été réalisé un bénéfice net de 4.585.574 fr. contre 1.232.418 fr. en 1944. Un dividende de 30 fr. représentant l'intérêt statutaire a été voté pour deux actions et il a été reporté à nouveau 2.390.000 fr. L'activité a repris progressivement au cours de l'année et c'est pendant le dernier mois qu'a été réalisé le chiffre d'affaires le plus important. Les ventes ont continué à progresser aussi bien dans la métropole que dans l'Afrique du Nord et un certain courant d'exportation s'est rétabli, notamment vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La réévaluation du bilan fin 1945 a dégagé une réserve spéciale de 78.2°0.876 francs.

USINES CHIMIQUES LABORATOIRES FRANÇAIS U. C. L. A. F.

Société anonyme constituée en 1928, au capital de 7 millions de francs, porté en 1930 à 12 millions, en 1931 à 15 millions, en 1940 à 25 millions et en mars 1946 à 50 millions de francs, chiffre actuel. Il a été créé à l'origine 1.500 parts de fondateur attribuées à M. Roussel, fondateur. Ces parts ont droit à 15 % des superbénéfices après 6 % d'intérêt aux actions et un prélèvement de 10 % sur le solde. Aucune clause de rachat n'est prévue aux statuts.

La Société exploite à Romainville (Seine), des usines et laboratoires qui emploient environ un millier d'ouvriers, ouvrières, chimistes, etc., et une usine à Vertolay (Puy-dôme), dont le personnel comprend environ 120 ouvriers et ouvrières.

En 1943, les bénéfices avaient atteint 11.482.717 fr., ils sont revenus en 1944 à 3.162.338 fr., mais se sont relevés en 1945 à 8.068.679 fr. Ces résultats ont été obtenus malgré de très grosses difficultés d'approvisionnement des usines en matières premières et en charbon. Cependant les conditions de travail ont été nettement moins défavorables et la production d'un grand nombre de produits a pu être accrue. Les perspectives paraissent exceptionnellement encourageantes.

Le Conseil a procédé à la réévaluation des immobilisations et des actifs en devises étrangères. La réserve de réévaluation est inscrite au bilan pour 69.018.348 fr. Le bilan résumé ci-dessous permet d'apprécier la situation de la Société.

Les actions ne sont pas cotées et ne donnent lieu qu'à des transactions très espacées.

BILAN RESUME AU 31 DECEMBRE 1945

ACTIF	
Immobilisations	241.494
Frais d'établissement	1.083
Valeurs engagées	1.134
Valeurs d'exploitation	43.449
Valeurs réalisables à court terme	56.564
Valeurs disponibles	6.172
Comptes de régularisation	53.045
Total	402.941
PASSIF	
Capital	25.000
Réserves	83.979
Dettes à long terme	21.573
Dettes à court terme	72.186
Amortissements	95.810
Fonds de renouvellement	23.183
Provisions	11.419
Comptes de régularisation	61.722
Profits et Pertes	8.069
Total	402.941

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DEBIT	
Frais administration et commerciaux	15.664
Charges financières	1.044
Amortissements	14.652
Provision pour renouvellement des stocks	12.412
— pour impôts B. I. C.	2.491
Profits et Pertes sur ex. antérieurs	63
Bénéfice net	8.068
Total	53.794
CREDIT	
Bénéfice brut	53.742
Profits divers	52
Total	53.794

LA VIE DES SOCIÉTÉS

Crédit Français. — L'exercice 1945, dont les comptes seront présentés le 14 septembre aux actionnaires, font ressortir un bénéfice net de 1.540.661 fr., contre 446.938 fr. A l'ordre du jour figure l'affectation à donner à la prime d'émission de la dernière augmentation de capital.

Compagnie Fluviale de Transport et de Remorquage. — Les résultats de l'exercice 1945 sont bien meilleurs que ceux de l'exercice précédent. La remise en état des voies navigables, Seine, Oise, canaux du Nord, a permis à l'exploitation de reprendre d'une façon plus normale. La rotation des bateaux a été très active, les arrêts dus aux crues, glaces ou chômage pour entretien des canaux n'ayant occasionné que peu de suspensions de la navigation.

Le compte d'exploitation faisait apparaître, en 1944, une perte brute de 1.166.910 fr. 94, après la constitution de provisions se montant à 3.659.988 fr. Un bénéfice net de 486.261 francs n'avait pu être acquis qu'en faisant état

d'une réalisation de matériel se montant à 2.163.957 fr. 65.

Pour 1945 le compte d'exploitation se traduit par un bénéfice brut de 7.152.362 fr., auquel s'ajoutent 34.809 fr. de revenus divers, faisant au total 7.187.171

A déduire: Frais financiers 2.536, Impôts 1.163.897, Amortissement 2.003.770, 3.170.203

Bénéfice net 4.016.968

Pour l'exercice 1944, un remboursement de 15 fr. brut par action avait été décidé. Pour 1945, le remboursement intégral du solde restant à payer du capital perdu en 1920, soit 147 fr. par action, a été voté par l'assemblée générale du 27 juin.

Le bilan au 31 décembre 1945 a fait l'objet d'une réévaluation dont le montant de 16 millions 255.548 fr. a été porté à une réserve spéciale. Les valeurs réalisables à court terme et disponibles se totalisent à plus de 23 millions, alors que les exigibilités à court terme ne sont que de 7 millions. La situation financière de la Société est donc très satisfaisante. Le capital social n'a pas varié à 2.250.000 fr.

Petrofina. — Les comptes au 31 décembre 1945 n'ont pu être présentés à l'assemblée tenue le 3 septembre, la Société ayant été mise sous séquestre depuis le 19 juin 1945 à la suite d'un premier arrêt de la Cour militaire. Le dernier arrêt de cette Cour, rendu le 21 juin 1946, condamnait trois administrateurs de la Société à la restitution des sommes perçues, fin 1940, lors de la vente aux Allemands de 1.865.000 actions Concordia, qui se trouvaient dans le portefeuille de la Petrofina. Ces sommes se montaient à 277 millions. Les administrateurs étaient, en outre, condamnés à 50 millions de dommages-intérêts envers l'Etat, Petrofina étant déclarée civilement et solidairement responsable de ces condamnations. Cet arrêt n'est pas définitif. Un pourvoi en cassation a été introduit.

L'assemblée a approuvé la convention conclue avec l'Office des Séquestres en vue d'obtenir mainlevée du séquestre. La Compagnie affecte à l'Office en garantie son portefeuille comprenant 74.450 parts sociales Société des Pétroles au Congo, 46.259 actions nominatives et 117 actions au porteur Purfina, 10.000 actions privilégiées et 29.300 actions ordinaires Palmatina, 1.250 actions Grafa, 12.275 parts sociales Electricité de Rosario. Cette affectation assurerait, au cas où l'arrêt du 21 juin 1946 serait confirmé par la Cour de Cassation, le paiement des sommes dont la Compagnie a été déclarée solidairement responsable.

La mainlevée du séquestre va permettre à Petrofina, comme l'a déclaré le président, de veiller à ses intérêts et de reprendre une activité constructive.

Les trois administrateurs condamnés ont donné leur démission et ont été remplacés. Le Conseil, qui estime leur attitude irréprochable, exprima la gratitude de l'assemblée à leur égard. Les comptes de 1945 seront soumis à une autre assemblée qui sera convoquée dans les plus courts délais.

Marcel Sebim. — Après paiement de l'impôt de solidarité (950.000 fr.), affectation de 634.432 fr. à des amortissements sur titres et de 3.496.371 fr. aux amortissements industriels et à la provision pour renouvellement des stocks, l'exercice 1945 se solde par un bénéfice de 998.798 fr., contre 599.083 fr. en 1944.

Compagnie de Constructions Générales et de Travaux Publics. — Les résultats bruts de l'exercice 1945 ont atteint 18.389.435 fr. Pour 1944, ils avaient été de 4.805.886 fr., non compris 2.407.000 fr. de reprise sur provisions antérieures. Après déduction des frais généraux et affectation de 5.315.784 fr., contre 2.613.970 fr. aux amortissements et provisions, le bénéfice net ressort à 6.872.977 fr., au lieu de 1.392.123 fr. Il permettra à l'assemblée du 12 septembre de fixer le dividende à 90 fr., alors que les bénéfices disponibles du précédent exercice — 2.960.625 fr. — avaient été entièrement affectés aux comptes de prévoyance.

Vermadoise de Sucreries. — Le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 1946 ressort à 6.096.444 fr. contre 1.282.524 fr. Il s'y ajoute un report antérieur de 2.648.985 fr., contre 2.262.696 fr. Une légère augmentation du dernier dividende, qui avait été de 25 fr., sera sans doute proposée à l'assemblée du 19 septembre.

Le bilan comporte une réserve de réévaluation dotée de 193.661.251 fr.

INDICES GÉNÉRAUX DES COURS DES VALEURS

Nous donnons ci-dessous les indices généraux les plus caractéristiques des cours des valeurs de la Bourse de Paris pendant le mois d'août, comparés à ceux du 26 juillet qui figuraient dans notre numéro du 2 août.

Table with 4 columns: Index général Actions (284 valeurs françaises), Banques, Assurances, Houillères du Centre, Houillères du Nord, Industries extractives, Pétroles, Forges et Acieries, Constructions mécaniques, Automobiles, Constructions navales, Matériaux de construct., Produits chimiques, Textiles, Chemins de fer, Navigation, Gaz, Electricité, Alimentation, Grands magasins, Divers, Coloniales, Stés françaises à l'étranger, Valeurs étrangères, Rentes et val. à rev. fixe. L'indice 100 = moyenne de 1938.

Comme on peut le voir d'après les indices généraux figurant en tête, le mouvement des cours des valeurs françaises à revenu variable s'est fait en sens inverse de fin juillet au 14 août, puis du 14 au 30 août. Au cours de la première période, la hausse a été à peu près générale et constante; au contraire, dans la seconde quinzaine d'août, la baisse a prédominé. Elle n'a d'ailleurs pas ramené les cours au niveau de ceux du 26 juillet. Il s'en faut, puisque l'indice général, après avoir culminé le 14 août à 606, était encore de 583 le 30 août contre 569 le 26 juillet.

Les exceptions les plus notables ont été les assurances, les banques, les valeurs de navigation, qui après des fluctuations plus ou moins vives en sens divers, se retrouvent le 30 août à un niveau égal ou supérieur à celui du 14 août. Les houillères du Nord n'ont pour ainsi dire pas bougé de tout le mois. Elles mériteraient d'ailleurs d'être classées parmi les titres à revenu fixe.

Les rentes et valeurs à revenu fixe n'ont guère cessé de faiblir, mais dans des proportions tout à fait restreintes, un peu plus marquées cependant dans la seconde quinzaine du mois.

Les valeurs étrangères, dont la reprise avait été très sensible depuis le 26 juillet jusqu'au milieu du mois ont suivi la tendance générale et abandonné ensuite une partie du terrain gagné.

La Statistique Générale de France, pour tenir compte des récentes nationalisations, qui vont bientôt faire disparaître de la Cote un certain nombre de valeurs, a mis au point un nouvel indice éliminant complètement les titres nationalisés et portant sur 185 valeurs métropolitaines, 90 valeurs de la France d'outre-mer et 20 valeurs de Sociétés françaises exploitant à l'étranger. Cet indice sera appliqué pour la première fois le 6 septembre. Des détails plus complets sur sa composition seront donnés dans un des prochains bulletins de la Statistique générale de France.

Bibliographie

L'ANNUAIRE FINANCIER 1946 vient de paraître. Il contient la législation financière promulguée depuis 1943, qui fait suite à la législation de guerre publiée dans les précédentes éditions; le relevé des émissions et opérations effectuées par les Sociétés, des opérations sur titres, des dissolutions, liquidations, faillites avec les répartitions faites, des banques domiciliées, liquidateurs et syndics.

L'Annuaire Financier contient en outre — et c'est là son principal objet — une notice sur toutes les Sociétés dont les titres sont cotés à la Bourse de Paris, avec les résultats pour les exercices 1940, 1941, 1942, 1943, 1944. Les dividendes bruts et les prix nets des coupons au porteur, C. C. D. V. T. et nominatifs. Renseignements sur 7.000 titres français et étrangers.

Un fort volume cartonné, franco recommandé: 400 francs, 49, rue de Trévise, Paris (9e). C. C. Postal 331-68 — Paris.

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

Notices publiées dans le N° du 2 septembre:

- Sté André Citroën. — Emission à 600 fr. de 420.000 act. « B » de 500 fr. (une nouv. pour une anc.).
Cie de Fives-Lille. — Emission à 550 fr. de 400.000 actions de 500 fr. (une nouv. pour une anc.) et placement de 40.000 obl. de 5.000 fr. à 1/4 0/0 à 30 ans.
Cie Générale de Télégraphie sans Fil. — Emission à 560 fr. de 220.000 act. de 500 fr. (deux nouv. pour cinq anc.).
Imprimerie et Librairie Administrative des Chemins de Fer (Paul Dupont). — Emission à 540 fr. de 60.000 act. de 500 fr. (une nouv. pour une anc.).
Sté Française Industrielle et Commerciale des Pétroles (Malopolska). — Emission au pair de 176.800 act. nouv. de priorité « C » de 500 fr. (une nouv. pour douze act. « A » ou 5 act. « B » ou « C » actuelles et une nouv. pour trois parts).
Etabl. Bardin, Renard et Coucho (Sté Nouvelle). — Répartition de 72.000 fr. de 100 fr. (une pour une par prélèvement sur réserves).
Cie Générale de Constructions de Fours. — Emission de 6.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0 à 30 ans.
Sté d'Alimentation de Provence. — Emission de 5.000 obl. de 5.000 fr. à 1/4 0/0 à 25 ans.
Matériel Téléphonique. — Placement de 10.000 obligations 1/4 0/0 de 5.000 fr.
Brasserie du Pêcheur. — Placement de 10.000 obligations 1/4 0/0 de 5.000 fr.

DECISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE

- EMISSIONS. — ATTRIBUTIONS: Cie Générale de T. S. F. — Emission à 560 fr. de 220.000 act. nouv. de 500 fr., du 5 sept. au 12 oct., 2 nouv. pour 5 anc., coup. 38.
ADMISSIONS: Etablissements Duval. — 37.500 act. nouv. de 100 fr., n° 7.501 à 45.000, admises à la Cote le 14 août.
Régie Autonome des Pétroles. — 90.000 obl. de 5.000 fr. à 1/2 0/0, émises à 4.915 fr., admises à la Cote le 19 août.
Havraise d'Énergie Electrique. — 18.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0, émises à 4.885 fr., admises à la Cote le 19 août.
Electricité de Caen. — 18.417 act. nouv. de 100 fr. (impôt de solidarité), admises à la Cote le 20 août.
Éclairage et Force par l'Electricité à Paris. — 31.571 act. nouv. de 237 fr. 50 (impôt de solidarité), admises à la Cote le 21 août.
Etablissements Nicolas. — 50.000 act. nouv. de 100 fr. (impôt de solidarité), admises à la Cote le 21 août.
Distribution d'Electricité de l'Ouest. — 18.522 act. nouv. de 237 fr. 50 (impôt de solidarité), admises à la Cote le 21 août.
Sté Indo-Chinoise d'Electricité. — 6.233 act. nouv. de cap. de 500 fr. et 293 act. de jous. (impôt de solidarité), admises à la Cote le 22 août.

Ofno. — 499.910 act. de 100 fr., admises à la Cote le 22 août.

Lyonnais des Eaux et de l'Éclairage. — 143.800 act. nouv. de 237 fr. 50 (impôt de solidarité), 127.284 act. O. 12.624 act. O. de jouissance et 3.892 act. P., admises à la Cote le 23 août.

La Précision Moderne. — 8.670 act. nouv. de 100 fr. (impôt de solidarité) et 31.550 act. nouv. de 100 fr. (échange des parts), admises à la Cote le 23 août.

Cie Electro-Mécanique. — 10.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0, émises à 4.875 fr., admises à la Cote le 23 août.

Fèvre et Cie (Carrières et Scieries de Bourgogne). — 5.000 act. nouv. de 500 fr. (impôt de solidarité), admises à la Cote le 25 août.

Hauts Fourneaux, Forges et Acieries du Saut-du-Tarn. — 3.400 act. nouv. de 500 fr. (impôt de solidarité), admises à la Cote le 26 août.

Peintures Astral Celluco. — 8.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0, émises à 4.900 fr., admises à la Cote le 26 août.

La Paternelle (Incendie, Accidents, Risques de toute nature). — 200.000 act. nouv. de 250 fr. (attribution gratuite), admises à la Cote le 26 août.

La Paternelle-Vie. — 300.000 act. nouv. de 250 fr. (attribution gratuite), admises à la Cote le 26 août.

Freins et Signaux Westinghouse. — 3.600 act. nouv. de 500 fr. (impôt de solidarité), admises à la Cote le 27 août.

Etablissements Deauville Aîné (Société Nouvelle). — 10.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0, émises à 4.880 fr., admises à la Cote le 27 août.

Sté Normande d'Alimentation. — 3.500 obl. de 2.000 fr. à 3/4 0/0, émises à 1.940 fr., admises à la Cote le 27 août.

Sté d'Electricité de Paris. — 16.500 obl. de 10.000 fr. à 3/4 0/0, émises à 9.730 fr., admises à la Cote le 28 août.

Distillerie de la Suze. — 10.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0, émises à 4.880 fr., admises à la Cote le 28 août.

Cie du Phospho-Guano. — 6.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0, émises à 4.887 fr. 50, admises à la Cote le 29 août.

Union d'Electricité. — 91.160 act. nouv. de 237 fr. 50 (impôt de solidarité) admises à la Cote le 29 août.

Sté Franco-Belge de Matériel de Chemins de Fer. — 2.104 act. nouv. de jouissance (impôt de solidarité) admises à la Cote le 30 août.

Sté Chimique de la Grande-Paroisse. — 11.194 act. nouv. (impôt de solidarité) et 70.920 act. nouv. de 500 fr. admises à la Cote le 3 sept.

Commentry, Fourchambault et Decazeville. — 20.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0, émises à 4.940 fr., admises à la Cote le 3 sept.

Force et Lumière des Pyrénées. — 10.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0, émises à 4.885 fr., admises à la Cote le 3 sept.

Forges et Chantiers de la Méditerranée. — 10.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0, émises à 4.885 fr., admises à la Cote le 4 sept.

Sté Commerciale Industrielle et Agricole du Mt-Ogooué. — 56.000 act. ord. nouv., n° 56.001 à 112.000, admises à la Cote le 4 sept.

DIVERS: L'Union Commerciale Indo-Chinoise et Africaine. — Les obl. 5 0/0, appelées au remboursement, ne sont plus négociables depuis le 19 août.

DECISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES COURTIER EN VALEURS

EMISSIONS. — ATTRIBUTIONS:

- Laiteries de la Vallée de la Vire et du Cotentin. — Emission à 750 fr. de 50.000 act. nouv. de 100 fr., du 28 août au 30 sept., une nouv. pour deux anc., coup. 18.
Blanchiment des Textiles. — Attribution de 51.000 act. nouv. de 300 fr. (trois nouv. pour deux anc.) et émission à 350 fr. de 85.000 act. nouv. de 300 fr., du 1er sept au 30 sept., 5 nouv. pour 2 anc., coup. 24.
Etablissements Hutchinson. — Emission au pair de 111.710 act. « A » nouv. de 300 fr., du 4 sept. au 15 oct., une nouv. pour une ancienne, et attribution gratuite (prélèvement sur réserve) de 111.710 act. « A » nouv. de 300 fr., une nouv. pour une anc.

ADMISSIONS:

- Exploitations Minières en Tunisie. — 13.157 act. nouv. de 100 fr., n° 250.001 à 263.157, admises à la Cote le 19 août.
Fermière des Casinos de Nice. — 91.000 act. nouv. de 100 fr., n° 45.501 à 136.500, admises à la Cote le 19 août.
Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales. — 5.000 obl. de 2.000 fr. à 2/5 0/0, admises à la Cote le 19 août.
Savana. — 100.000 act. nouv. de 100 fr., n° 100.001 à 200.000, admises à la Cote le 19 août.
Caoutchoucs et Cacaos du Cameroun. — 210.000 act. de 100 fr. et 9.000 parts de fondateur admises à la Cote le 19 août.
Produits Chimiques de Ribécourt. — 4.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0 1944, admises à la Cote le 19 août.
Union Chapelière Française. — 5.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0 1945, admises à la Cote le 2 septembre.
Union Chapelière Française. — 5.000 obl. de 2.000 fr. à 0/0 1945, admises à la Cote le 2 sept.
Industrie Rémoise du Linoléum Sarlino. — 5.000 obl. de 5.000 fr. à 0/0 1945, admises à la Cote le 2 sept.
Million, Guiet, Tubauto. — 35.550 act. nouv. de 100 fr. (dont 25.550 act. d'apport et 10.000 pour l'impôt de solidarité), admises à la Cote le 2 sept.
Bertrand Frères. — 10.625 act. nouv. de 300 fr. (3.750 provenant de la conversion des parts et 6.875 d'attribution), admises à la Cote le 2 sept.

DROITS DE SOUSCRIPTION

Table with 4 columns: PARQUET, Clôture négociation, Cours. Rows include Bon Marché, Cie Générale T.S.F., Omnium Tunisien, Cie Générale T.S.F., Tramways Indochine, Radiologie A ou B, Lion Noir, Brass. Maroc, Phosph. Constant, Engrais d'Auby, Gal. Modernes, Forges et Chan. de la Méd., Radio-Électrique, Doeks Rémois, Commentry-Fourchamb., Rochefortaise d'Alim., Sél. Amer. Prod., Union Franc. d'Engrais, L'Épargne, Vaugois, Granoux, Lait. Val. Vire, Blanchiment Textiles, Etabl. Hutchinson.

DROITS D'ATTRIBUTION

Parquet. — Crédit de l'Ouest, act. 1.000 fr. 365; Union Ind. Crédit 149; La Soie, c. 13 1.068; Mines de Dourges 36; Engrais d'Auby (vert) 960; Nouvelles Galeries Réunies 300; Paris-France 1.230; Acétylène El. Mét. 1.720; Electro-Câble 860; Hauts Fourneaux Pont-a-Mousson 6.555.

Courtiers. — L'Épargne 710; Filatures de Schappe 5.000; Huiles de Pétrôle 385; Minerais de la Grande Ile 870; Albi, act. 79, part 197; Procédés Ind. et Charbons Actifs 115; Plant. Ouest-Africain 60; Ardouisières d'Angers 53; Brasserie de la Comète 3.860; Indust. et Com. de Tubes 1.800, part 382; Pastorale Africaine 3.100; Const. Générales et Trav. Publics 2.050; Conserverie Lacointe 1.820; Union Commerciale Agricole 225; Bertrand Frères 3.800.

PARQUET

Table with 2 columns: VALEURS, COURS. Rows include Actions nouvelles (Société Marseille de Crédit, Brissoneau Lotz, Forg. de Strasbourg, Précision Moderne, Soudure Autogène, Air Liquide, Dynamite Centrale, Rhône-Poulenc, Verrieres Carmaux, Brasseries Meuse, Normande d'Alimentation, Givet, Pommier, Everite Stube, Matériel de Construction, Poliet, Chausson, Ind. Plantations d'Hévéas, Appareils Levage, Construction de Routes, Construction de Fours, Taxismètres) and Promesses d'actions (Caisse Prêts Fonciers, Financière Française et Col., Radio-Maritime, Saint Frères, Teisserenc, Ais. Constr. Mécanique, At. Ch. Bretagne, Châtillon-Commentry, Selchimé, Cie Ponderie, Penarroya, Chris (Et. Ant.), El-Chimie Ugine, Kall Ste-Thérèse, Saint-Gobain, Soufre Réunies, Salines Djibouti, Chapeau de Gendarme, Entrepôts Pantin, Mumm et Cie, Ciments Indochine, Printemps (Au), Gradis (Etabl.), Lyon Madagascar, Marocaine (Cie), Ouest-Africain, Union Com. Indo-Chinoise et Africaine, Campenon, Clause (Gr. d'Elite), Freins Westinghouse, Haour Frères, Hémin (La)).

MARCHE DES COURTIER

(Deuxième partie de la Cote)

Cours au 4 septembre 1946

Bienhoa 159; Cotonière Equatoriale Française 2.840, part 3.300; Foncière Saïgonnais 1.640; Sté Générale des Graphites 560, part 960; Monts-de-Piété Egyptiens 8.800; Omnium Nord-Africain 5.025, part 405.000; Verrieres d'Extrême-Orient 400, part 1.390.

HORS COTE

Cours au 4 septembre 1946

Agricole de l'Annam priv. 800, ord. 800; Babcock et Wilcox 1.940; Bque d'Etat du Maroc 37.400; Blaynard (émis. 1944) 335 (émis. 1945) 317; Bongola 430, part 830 of.; Borrhalha 5.200 of.; Brasseries Ouest-Africain 8.700 of.; part 21.000; Brazilian Traction 3.000; Buen Tono (El) ord. 1.675 of., préf. 1.623; Cammon (Etains) 165; C.H.A.D.E. (tit. rec.) A, B, C 28.000, D 5.500, E 5.500; Commerce Africain 685, part 1.575 dm.
Djerada 9.700, part 20.150; Djebel Sahreh 605; Baux, Electricité d'Annam 400; France-Maroc (ex-Paris-Maroc) 165, part 1.650; Française Nouvelles-Hébrides 800 of., part 250; Gaz et Eaux de Tunis 2.600; Golfe de Guinée 787, part 960; Gundafa 1.575, part 6.700; Kabylie (libres) 304, part 910; Miliaria ord. 910 priv. 963; Ministère Sud-Ouest part 15.100; Molybdène 345, part 2.095, part B 144; Namkok unités 445, part 4.200; Nationale de Navigation 370, part 3.900 of.
Pathé-Marconi 1.230, jouiss. 925 dm.; Péguinaire des Etains 319; Pia-Ouac 440 of.; Rand Selection c. 25 942; Sahanoav ord. 480, part 455, part 950; Silleda (Etains) 260, parts 860; Transports en Afrique 758, part 6.700; Tréfilerie et Câblerie de Lens 965.

RELEVÉ BI-MENSUEL ARRÊTÉ AU 30 AOÛT

VALEURS FRANÇAISES

Affréteurs Français priv. 202; Argut 715, parts 650; Astra Fonderie 3.500; Atel. Vaucaumont 1.750; Aux Brasser. Franche-Comté 2.450 dm.; Badikaha nouv. 230, parts 755; Basset parts 4.000; Brevets Cotal 320, jouiss. 190; Ch. Navals de Cheran ord. 230, part 270; Ch. Atel. Bourgogne 1.000; Charrier ord. 555; parts 605; Chaux Ciments A.O.F. 2.300; Ciments l'Homme d'Armes 488; Chérif, d'Hivergnat 555; Générale-Exploitation 1.230; Cinzano « B » 3.550; Conserve du Limousin 1.250; Const. Ed. Coignet 3.000; Const. Téléphoniques (Sté Nouv.) 500, parts 3.050; Crédit Foncier du Congo 200, parts 975; Crédit Fonc. de Madagascar 730; Cultures Trop. en Afrique pt 475; Darrasse Frères 1.100; Dist. de Miramont 1.260; Djebel Felten priv., anc. et nouv. 210, parts 265; Dubonnet cap. 13.200; Dynamic parts 2.200; Ecoles Berlitz 1.275; Fabrikoid anc. 1.500, nouv. 1.400; Falta 430 dm.; Fermes Fes de Tunisie 14.500; Fin. du Congo 510, parts 3.400 of.; Fone. du Cambodge 220; Fone. de Madagascar anc. 150, nouv. 150; Fone. de Syrie 650, parts 650; Foc-Breslienne cap. 250; Gén. de Brasseries parts 1.200 dm.; Gerbe d'Or (A la) 605; Grand-Marnier 9.350; Houllins de Pantin Paris 1.265; Grappin parts 6.200; Havv. 76; Insnul. 485; Holding Coloniale 135, parts 400; Imm. Financière Africaine 390; Indoch. Transports 390, parts 4.650; Inject. Rapide des Bois 260; Kong 90.
L'Alfa parts 1.925; Lattaquié 480, parts 200; Lecomte Després parts 2.300 dm.; Liqueur Comber 600 of.; Méches Amér. 3.500, C.C.D.V.T. 3.250; Métall. du Nickel 700, parts 335 dm.; Mielle Cailloux 875, parts 1.750; Multiplex 880; Navig. d'Orbigny 11.500; Nozal parts 824; Ogooué nouv. 350; Ouest-Métaux 1.800; Outillage R.B.V., c. 7 att. 890; Pa-

hang 2^e rang 4.350; Parfums Révillon 1.800; Pompes Funèbres Gies 300; Raspaill 900; Rigal (Etabl.) cap. 6.500; Sarlino 700 of.; Sarby anc. 1.250; Sciences Africaines 250, parts 1.160 of.; Siegel parts 4.000; Simac 320; Sofral 825 of.; Sofratype nouv. 270; Solidité anc. 2.550, nouv. 2.175, parts 4.300; Soudanaise ord. et priv. 550; Spot 940; Stop-Fire anc. 1.300, nouv. 1.300, parts 17.050; Susset 410, parts 8.900; Tapis d'Orient 3.185; Textiles Artificiels (Gén. de) parts 1.850; Theg anc. 3.900, nouv. 3.750; Tuyen Quang parts 1.500; Union Chapelière 508, parts 925; Union Minière Indochinoise 275, parts 1.050; Usines du Midi 575; Zaccar 30.250; Zublin anc. 495, nouv. 420.

VALEURS ETRANGERES

Attlixco 2.800; Banque Esp. Rio Plata ord. 550; Bque Ultramarino 775; Ch. de Fer Orientaux, c. 4 att. 2.400; Cl. de Fer Portugais priv. 165; Finhoesa porteur 1.800; Fonc. du Manitoba 2.100; Hell. Vins spiritueux 25; Holva 3.200; Nitrates Railways 1.200; Potassas Ibericas parts 4.400; Volvo 1.900 dm.

BOURSE DE MARSEILLE

4 sept.		4 sept.	
Crédit Marseillais	406	Coder	1150
Elima	1700	Bességes	...
Enfida	5000	Hulleries nouvelles	...
Rem. et Trav. Mar.	1530	Emyrrie	8025
At. et Ch. de Prov.	1820	Sibert et Pupert.	1175

BOURSE DE TOULOUSE

4 sept.		4 sept.	
Ruches Méridional.	950 of	Tr. Com. Rég. Toul.	75
Ruche du Midi	95	Duffour et Igon	85
Mér. Transp. de F.	720	Cim. du Languedoc	380

A GENÈVE

28 août		4 sept.	
Crédit Suisse	754	730	
Sté Banque Suisse	728	750	
Electrobank	566	547 dm	
Sopafin	285	265	
Italo-Suisse priv.	66	66 dm	
Sté Gén. Ind. Elec.	188	180 dm	
Italo-Argentine	120	118	
Toto	55 dm	53 dm	
Lonsa	930 dm	900 dm	
Aluminium	1690	1600	
Electrolux	154 dm	153	
Separtor	141	140	
Nickel	140 dm	130	
Kennecott	200 dm	182	
Motor Columbus	555	538	
Royal Dutch	440 dm	45	
Trifall	6 dm	6 dm	
Nestlé	1140	1095	
S. K. F.	288	278	
Brown Boveri	948	930 dm	

A MONTRÉAL

28 août		4 sept.	
Aluminium	195	168	
British Colum. Power A.	28	30	
Canadian Celanese	78	67	
Canadian Pacific	17 3/8	16 1/2	
Consolidated Paper	18 5/8	18 1/2	
Imperial Tobacco	14 3/4	14 3/8	
International Nickel	34 1/2	32 1/2	
Shawinigan Water	22 3/4	21 1/4	

Coupons

Date	Nomin.	Port.	C.C.D.V.T.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS			
16/9 Rente 3 1/2 1942.		prix s. coupons	
16/9 Postes, Télégr. Téléph. 3 1/2 1943			
16/9 Trésor 4 1/2 1933.			
10/9 — 4 0/0 1935.			
1/9 — 3 1/2 février 1944.		87 50	
15/9 Indochine 3 1/2 1913.		87 50	
1/9 — 5 0/0 1934.		prix s. coupons	
1/9 Madagascar 3 0/0 1903-1905.		7 50	
1/9 Maroc 5 0/0 1918.		11 25	
1/9 — 5 0/0 1933.		22 50	
1/9 Nouvelle Calédonie 4 0/0 1909.			
1/9 Tunisie 3 1/2 1903 (Caisse Prêts Com.).		7 075	

FONDS D'ETATS ETRANGERS

15/4 *Argentin 4 0/0 1933.	en £ val. nom.	
1/6 *Buenos-Ayres 3 3/4 1909-1912, ex 4 1/2.		7 sh. 6
1/3 *Canada 4 0/0 1933-1938, Regis. Stock.	en £ val. nom.	
1/9 *Congo Belge 3 0/0 1904, c. 85.	fr. b. p. s. c.	
30/6/40 à 3/6/46 *Cuba 4 1/2 1937-1977, chaque.	en \$	
1/2/4 à 1/8/46 *Danemark 5 1/2 1909, ex 7 1/2 à 74.	chaque	167 895
1/8 *Norvège 3 0/0 1938.	en £ val. nom.	
1/8 * — 3 0/0 1896, c. 100.		5 sh. 11

VILLES - DEPARTEMENTS

1/9 Ain (Départ.) 5 1/2 1936 (1.000 f.).	27 50	27 50
1/9 — 5 1/2 1936 (5.000 fr.).	147 50	137 50
15/8 Aire-sur-la-Lys 4 1/2 1931.		22 50
1/9 Aix-en-Provence 4 1/2.	prix s. coupons	
1/8 Annecy, 1920.		10 80
1/8 Beblenheim (Comm.) 3 1/4 1896.		5 60
1/8 *Berne (Canton) 3 1/2 1906.	fr. s. 875-25 0/0	
17 * — 3 1/2 1937.	val. nom.	
15/9 Bonches-du-Rh. (Dép.) 5 0/0 1939.	25	25
1/9 Cholet, 42.	23 45	23 45
1/9 Colmar 1908 A.	17 50	17 50
1/9 — 1908 B.	8 70	8 70
1/9 Lille 5 0/0 1935.	22 50	22 50
1/9 Marseille 4 0/0 1943 (5.000 fr.).	100	100
1/9 — 4 0/0 1943 (10.000 fr.).	200	200
1/9 — 4 0/0 1943 (5.000 fr.).	100	100
15/9 M-et-M. (Dép.) 2 ^e tr. 5 0/0 1935.	25	25
1/9 Morez 6 0/0 1923 (500 fr.).	15 75	15 75
15/9 Paris 2 0/0 1898 entière.	3 50	3 50
15/9 — 2 0/0 1898, 1/4.	0 80	0 80
1/9 — 2 0/0 1899 entière.	3 50	3 50
1/9 — 2 0/0 1899, 1/4.	0 90	0 90
15/9 3 0/0 1912.	3 10	3 10
25/9 — 4 0/0 1930 sans lots.	20	20
1/9 — 4 0/0 1942, c. 8 (1.000 fr.).	17 50	17 50
1/9 St-Jean-de-Luz 6 0/0 1926.	15	15
25/9 Seine (Dép.) 4 0/0 1930.	20	20
1/9 — 3 1/2 1942 (1.000 fr.).	17 50	17 50
15/9 Vesoul 5 0/0 1936.	25	25

ASSURANCES

1/9 Europe (L) 5 0/0 1 ^{re} série.	8 70	8 70
1/8 Rurale, c. 11, A de 150 fr.	7 56	6 81
1/8 — c. 11, B de 100 fr.	5 04	

BANQUES - SOCIETES DE CREDIT

9/8 *Bque Fonc. Maroc, c. 22, act.		18
15/9 * — 5 0/0 1931.	22 50	22 50
1/9 Bque Hyp. France 3 0/0 1881.	5 25	5 25
1/9 Caisse Cale Créd. Hyp. 4 0/0, ex 5 1/2.	20 40	20 40

1/7 Crédit Fonc. Com. Alsace-Lor.		18 40
1/7 — 1/2, 100 RM.		183 75
1/7 — 3 1/2, 1000 RM.		27 20-30
1/1-1/7 — 4 0/0 100 RM.		27 20-30

(*) Impôt à déduire sur les valeurs étrangères.

1/1-1/7 — 4 0/0 1000 RM.	271 90-300	
1/7 — Com. 4 0/0 45, 100 RM.	21	
1/7 — Com. 4 0/0 45 1000 RM.	210	
1/9 — France, Com. 3 0/0 1906.	5 25	5 25
1/9 — Ouest Afric. 4 0/0 1944.	100	87 60
1/9 Crédit National 4 0/0 juin 1941.	40	40 5
16/9 — 3 1/2 déc. 1943.	87 50	87 50
1/9 Industrielle Fonc. 4 1/2.	2 20	2 20
1/9 Union Europ. Ind. Financ. c.26	35	24 72

CHEMINS DE FER

1/9 Alsace-Lorraine 5 0/0 1921.	17 50	17 50
1/4 *Bolivia Rws 5 0/0, sér. A.	9 sh. 6	
1/10/40-1/4/43 * — 1 ^{re} hyp. Ass.	en £ val. nom.	
1/10/43 * — — — — —	7 sh.	
1/4-1/10/44 * — — — — —	7 sh. 6-6 sh.	
1/4-1/10/45 * — — — — —	8 sh. 7-6 sh.	
1/4 * — — — — —	9 sh. 6 p.	
1/4-1/10/40 * — — — — —	n.Ass.	
1/4-1/10/41 * — — — — —	3 sh. 3 sh. 6	
1/4-1/10/42 * — — — — —	4 sh. 4 sh. 6	
1/4-1/10/43 * — — — — —	5 sh. 5 sh.	
1/4-1/10/44 * — — — — —	6 sh. 6 sh.	
1/4-1/10/45 * — — — — —	7 sh. 7 sh. 6	
1/4 * — — — — —	8 sh. 8 sh. 6	
1/9 Damas-Hamah 4 0/0 Homs Trip.	6 50	6 50
20/8 Douardo 5 0/0 1 ^{re} hyp. fix. rach.	550	550
20/8 — 5 0/0 1 ^{re} hy. var. rach.	65	65
1/9 Est Français 3 0/0 nouv.	5 20	5 20
1/9 Etat (France) 4 0/0 1921.	14	14
1/9 Fche-Comté (Rég.), c. 39 rb. ft.	18 14	17 04
1/9 — c. 40, remb. ft.	300	300
25/8 Hérault (Int. Local) c. 109.	4 725	4 725
1/9 Lérrouville à Sedan, c. 142.	8 25	8 25
1/9 Maroc (du) 4 1/2 1941 (2.000 fr.)	45	45
1/9 — (50.000 fr.)	112 50	112 50
1/9 Meusienne (Cie), cap. c. 112.	14	13
1/9 — jouiss.	14	13
1/9 Nord Français 5 0/0 série E.	8 70	8 70
1/9 — 4 0/0 1921.	14	14
1/9 — 6 0/0 1922 ém. angl.	1440 90	1440 90
1/9 Nord-Sud de Paris 4 0/0 1913.	6 30	6 30
1/9 Ouest Algérien 3 0/0 jaunes-v.	5 20	5 20
1/9 Paris à Orléans 4 0/0 1913.	7	7
5/7 Paris p. Ind. Ch. Fer Tr. élect. nouv., c. 42.	11 20	11 20
1/9 Sté Nat. Ch. Fer Fcais 4 0/0 41. (1.000 fr.)	20	20
1/9 — 4 0/0 1941 (5.000 fr.)	100	100
1/8 Sud-Est (Economiq.), jce, c. 33.	21 34	20 62
1/9 Tanger à Fez 5 0/0 1932, 12 ^e sér.	22 50	22 50
1/9 Velu, Bertincourt, St-Quentin, c. 28, cap., 1 ^{re} série.	34 90	33 60
1/9 Velu, Bertincourt, St-Quentin, c. 28, cap., 2 ^e série.	29 70	
1/9 Velu, Bertincourt, St-Quentin, c. 28, cap. jouiss.	17 40	16 50

CHARBONNAGES - FORGES - MINES

1/9 Bazailles (Mines) 4 0/0 1945.	200	200
1/9 Biache St-Vaast (F. L.) 4 1/4 42.	106 25	106 25
1/9 Bou-Arfa (Mines), c. 9 1 à 104000.	9	abs.p.i.
15/9 Bréguet (At. d'Av.) 4 1/4 1944.	106 25	106 25
1/5 Broidere (Prod. Tréfil.), c. 20.	87 50	74 37
15/7 Champagnac (Mines) 5 1/2 1930.	27 50	27 50
1/9 — 4 0/0 1945.	40	40
1/7/8 Charlerland and Gal Expl. ord. c. 34-35.	1p.9-2p.25	
1/9 Chaudronn. Lorraine, c.39 anc.	28	
1/9 — nouv. lib. 125 fr.	14 87	
30/9 Chiers (Hts Fx) 4 0/0 1943.	100	100
1/4/41 *Chinese Engin. and Min.	9 p.	
1/7/40 * — 6 0/0 de 20 E.	6 sh. 10.8	
1/1/41-1/7/45 * Chinese Eng. and Min. 6 0/0, c. 57 à 66.	chaque 6 sh.	
1/1-1/7 *Chinese Engin. and Min. 6 0/0, c. 67-68.	6sh-5sh.4.8	
1/9 Ciney (Forges), c. 15.	10 50	9 80
28/8-10/10 Commentry-Fourch.-Decazeville cap. et jce, c. 97	4 nouv.p.5 anc.	
1/9 Compt. Ind. du Scl 4 0/0 1944	15 75	13 05
1/9 Compt. Ind. du Scl 4 0/0 1944	190	100
15/9/45 *Consol. Diamond Mines S. W. Africa ord., c. 14	1sh.11.90325	
15/3 — ord., c. 15.	1sh.11.856	
1/9 Crans (Fond. Forg.) 4 0/0 1945	40	40
2/9 *De Beers ord., c. 52.	14sh.0.12	
1/9 Delahaye (Auto.) 4 1/4 1942.	42 50	42 50
1/9 Durenne et du Val d'Osne 4 0/0	40	40
20/8 Escarpelle (Min.) 4 0/0 1904-07-09	7	7
1/9 Firminy (Ac.) 2 1/2 ex 5 0/0 31	12 50	12 50
29/8/44 *Geldenhuis Deep, remb.cap.	2 sh. 6	
2/8 — remb. cap.	5 sh.	
1/9 Goldenberg et Cie (Anc. Et.)	27 50	27 50
1/9 — 5 1/2 1930.	27 50	27 50
6/8 *Goldfields Cons. ord., c. 53.	6 p.5445	
2/8 * — c. 55.	10 p.3237	
26/8 * — c. 56.	1 p.2.13	
26/8 * — c. 57.	1 p.7.37	
26/8 * — c. 58.	1 p.5.62	
17 * — c. 59.	1 p.5.375	
1/7 * — 6 0/0 1 ^{re} préf.	3 p.96	
1/9 Group. Grosse Metall. 4 0/0 31	20	20
1/9 * — Houil. Nord-Pas-de-C.	20	20
10/9 — Reconst. Ind. Nat. Sin. 4 1/2 1930.	22 50	22 50
1/8 Hydro-Mécanique, jce, c. 15.	17 50	14 657
1/8 *Jagersfontein, c. 45 av. af.	5 p.559	
1/9 Japy Frères 1/4 1943.	106 25	106 25
15/7 *Katanga ord. ent., c. 56.	fr.belges 540	
15/7 * — ord. 1/60, c. 56.	9	
15/7 * — priv. ent., c. 56.	630	
28/8 * Lake View, c. 24-25.	4p.75-8p.925	
28/8 * — c. 26-27.	4p.15-8p.225	
28/8 * — c. 28-29.	4p.15-8p.3	
28/8 * — c. 30-31.	3p.85-7p.7	
28/8 * — c. 32-33.	3p.-6p.	
28/8 * — c. 34-35.	3p.-6p.	
28/8 * — c. 36.	3p.3.	
15/9 L.C.A.B. à Bognys-M. 6 0/0 29	15	15
1/9 Loire (At. Chant.) 4 0/0 1943	40	40
1/9 — (2.000 fr.)	100	100
1/7 Lyonnaise Tissages Métalliques 4 1/4 1944.	42 50	42 50
15/8-15/9 Méditerranée (Forg. Ch.) souscr., c. 98.	1 nouv.p.1 anc.	
1/9 Michéville (Acier.) 4 1/4 1944.	106 25	106 25
15/9 — 3 3/4 1945.	187 50	187 50
10/9 Monet et Goyon 4 1/4 44, c. 5.	42 50	42 50
1/9 Paris. Mach. Outils anc., c. 5 nouv., c. 5.	5	
2/9 Pompey (H. F. F. A.), c. 33 anc.	17 50	10 70
2/9 — c. 33 nouv.	8 75	8 75
1/9 Repiquet (Etabl.) 5 1/2.	10	
10/9 Ressaix Leval, Par. Sté Aled. Genk 5 0/0 19		